New Brunswick Milk Marketing Board
Régie de mise en marché du lait du N.-B.

2000 Annual Report
Rapport Annuel 2000

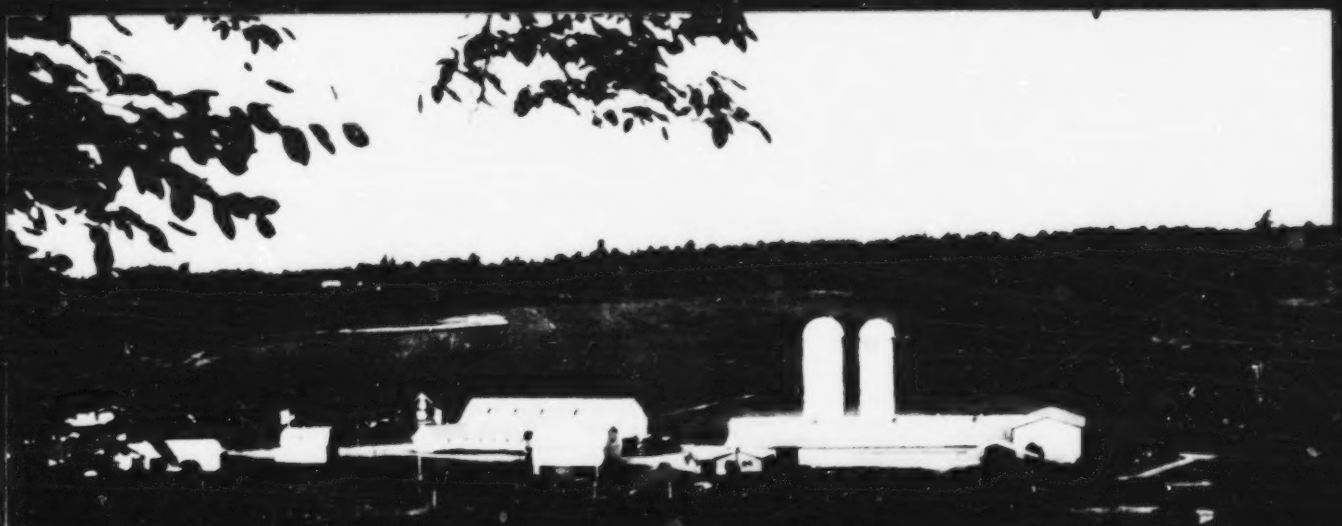

101-02224/

CHAIRMAN'S MESSAGE

As I began my term as Chairman, we were only beginning to interpret the results of the World Trade Organization's appellate body ruling on how Canada could export dairy products in the future. We knew that, as a country, we would have to modify the process through which we market 5% of our total production while continuing to ensure the integrity of how we market 95% of our milk on the domestic market. Industry stakeholders across the country had to come together to discuss what system could be developed so that exports from Canada could become WTO compatible. Industry also had to modify their domestic system to ensure that it would be able to continue to supply the domestic market and live within Canada's WTO subsidized commitment levels of approximately 40,000 Mt of dairy products.

Many in the media stated this would lead to the demise of the milk supply management system in Canada. Although the system is in for a radical shift, we will likely be able to concentrate more of our efforts on developing the domestic market. Our main focus, now and in the future, will be to protect our domestic market. The Canadian Dairy Commission, as well as provincial bodies, will have to properly track our domestic production and ensure that it is the only milk being used to supply the domestic market. This is why the role of the provincial and federal auditors will become more important in the future.

At the same time as we were trying to deal with the ramifications of the WTO ruling on the international scene, the provincial budget came down. Producers were shocked to learn of the cuts to agriculture and so began the process of bringing producers of all commodities together to form a common front to government.

As we look back over the last year, we have to be proud of how producers stood together under tremendous pressure from within and without. Therein lies our strength as an industry. Over the last 25 years, we have proved the value of working together for the betterment of all producers. As we go into the next year, we know we will face new challenges. By facing these challenges together, we know that we will be far stronger than if we stood alone.

Don Bettle
Chairman

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Au moment ou j'ai pris mon poste comme président de cette organisation nous étions seulement dans le processus d'évaluer la décision prise par l'organe d'appel de l'Organisation mondial sur le commerce (OMC) sur la façon dont le Canada pourrait exporter ses produits laitiers dans le futur. Le Canada a dû modifier comment il faisait la mise en marché de 5% de sa production totale tout en sauvegardant l'intégrite de son marche domestique qui représente 95% de la production totale. Des pourparlers ont pris place entre les leaders de l'industrie laitiere dans chaque province afin de determiner quel type de système pourrait être développé, qui nous permettrait à la fois de fournir notre marché domestique tout en rencontrant les exigences que le Canada ne dépasse pas son niveau d'exportation subventionné allouè sous l'OMC soit de 40,000 TM de produits laitiers. Plusieurs ont cru que ceci causerait le démantèlement du système de la gestion des approvisionnements du lait au Canada. Cependant les modifications que nous apporterons au système nous permettront peut-être de concentrer d'avantage sur l'amélioration de notre marché domestique. Nous devrons nous concentrer maintenant et dans l'avenir de protéger notre marché domestique. La Commission canadienne du lait ainsi que les organismes provinciaux devront s'assurer que seul la production domestique est utilisée pour combler le marché domestique. Le rôle que joueront les vérificateurs provinciaux et fédéraux deviendra plus important dans ce nouvel environnement. Au même moment que nous nous apprêtions à la tâche de la décision de l'OMC sur la scène internationale, nous avons dû faire face au budget de notre gouvernement provincial. Il va sans dire que les producteurs étaient épouvantés des coupures aux services du Ministère d'agriculture et marqua le commencement de l'unification des associations agricoles devant cette menace. Lorsque nous réflechissons sur la dernière année nous devons être fières de la façon dont les exploitants agricoles se sont tenus ensemble contre les forces autant externes qu'internes. De là vient notre force comme une industrie. Au cours des 25 dernières annees nous avons prouvé qu'il y a des avantages de travailler ensemble pour améliorer l'industrie. Lorsque nous regardons à l'avenir, nous savons qu'il y aura d'autres défis, il sera donc encore plus important de continuer d'affronter ceux-ci collectivement.

Don Bettle,
President

THE BOARD OF DIRECTORS

The board of directors of Dairy Farmers of New Brunswick (NBMMB) met for a total of twenty-two (22) meeting days during the past dairy year, with an additional three (3) conference calls held to deal with specific issues.

An election was held during the fall of 1999 to replace the director at large, Albert Neill, who had been elected for a one year term. Albert Neill served as director for 26 years. He is one of the few dairy farmers left that marketed milk prior to the formation of the New Brunswick pool. We can only hope that we retain some of Albert's wisdom as we confront the challenges to our collective marketing approach.

Albert Neill

The director at large for the 2000 to 2002 term is Hans Bouma. Hans had served as director for the Bathurst, Dalhousie & Tracadie area for 5 years until December 1998. Following the 1999 annual meeting, the directors elected the executive for 2000. The positions were filled as follows:

•Chairman	Donald Bettle
•1st Vice-Chairman	Robert Speer
•2nd Vice-Chairman	Reint-Jan (Ryan) Dykstra

The first responsibility of the executive was to appoint directors to participate in various committees dealing with provincial and/or national issues. The members of the executive took on the responsibilities of representing the NBMMB on national bodies, such as the Canadian Milk Supply Management Committee (CMSMC) and the P6 Supervisory Body (P6). They are also left with the responsibility to work with provincial government and processor representatives to achieve decisions that are beneficial for the producers they represent. The NBMMB's representative on Dairy Farmers of Canada (DFC) was Jacques Laforge. Jacques, along with 14 other elected directors from across Canada, helped develop solutions to deal with critical issues affecting the dairy production sector. Those issues related to the World Trade Organization's appellate body ruling on Canada's exports, the promotion of supply management at all levels - local, provincial, national, or international - as a system that provides benefits from the farm to the consumer.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Régie de mise en marché du lait du Nouveau-Brunswick (RMMLNB) s'est rencontré un total de 22 journées de réunion durant la dernière année laitière, avec 3 conférences téléphoniques traitant de sujet spécifique.

Une élection a pris place durant l'automne de 1999 pour remplacer le directeur itinérant, Albert Neill qui avait été élu pour un terme d'un an. Albert Neill a été directeur à la RMMLNB pour 26 années. Il est un producteur d'un nombre limité qui a vendu son lait avant la formation du pool de lait du Nouveau-Brunswick. Nous ne pouvons espérer que nous allons retenir une petite quantité de la sagesse d'Albert afin de pouvoir mieux défendre notre approche de mise en marché collective que nous voulons continuer dans le futur.

Le directeur itinérant pour la période de 2000 à 2002 est Hans Bouma. Hans avait déjà servi comme directeur de la région de Bathurst, Dalhousie, Tracadie pendant 5 ans jusqu'en décembre 1998. Suivant l'assemblée annuelle de 1999 les directeurs ont élu l'exécutif, les membres suivants retiennent leur poste pour l'année 2000:

Président :	Donald Bettle
1er vice-président:	Robert Speer
2ième vice-président :	Reint-Jan (Ryan) Dykstra

Leur première responsabilité était de choisir quelle fonction chaque directeur serait demandé d'accomplir au sein des différents comités traitant des sujets provinciaux et/ou nationaux. Les tâches de représenter la RMMLNB sur les organismes nationaux, tel que le Comité canadien de gestion des approvisionnements du lait (CCGAL) ainsi que sur l'organisme de supervision de l'entente du P6 (P6) ont été réservé aux membres de l'exécutif. L'exécutif s'est aussi relégué la tâche de travailler avec le gouvernement provincial et les transformateurs afin d'arriver à des consensus qui sont avantageux pour les producteurs. Jacques Laforge est le représentant de la RMMLNB sur le conseil de l'organisme des Producteurs laitiers du Canada (PLC) où avec 14 autres représentants d'à travers le pays il aide à trouver des solutions aux problèmes qui affectent le secteur de la production laitière. Les PLC aident les membres de leurs organisations en développant des positions sur des sujets variés tel que la décision prise par l'OMC sur la façon dont le Canada peut exporter, la promotion du système de gestion des approvisionnements à tous les niveaux - local, provincial, national ou international - comme un système qui est bénéfique autant pour le producteur que pour le consommateur.

The NBMMB established various areas where representation was required. The following representatives were appointed for the 2000 calendar year.

Promotions	*Hans Bouma and Ryan Dykstra*
Transportation	*Stephen DeMerchant and Ryan Dykstra*
Quota	*John Schenkels and Ryan Dykstra*
Quality	*Stephen DeMerchant and Robert Speer*
Government Review	*John Schenkels and Hans Bouma*
Local Milk Committees	*Hans Bouma*

The assignment of directors to these various posts helped the NBMMB to maintain a high level of involvement in various areas affecting the industry. Each representative was entrusted with upholding the NBMMB's objectives within each of the areas specified. This allowed directors to maintain a broader view of issues affecting the industry and helped them establish policies, strategies or positions.

NB Milk Marketing Board 2000 / Régie de mise en marché du lait du N.-B. 2000

Standing L-R: / Debout de gauche à droite :
Stephen DeMerchant, Hans Bouma, Steve Michaud, John Schenkels, Donald Johnson, Jacques Laforge.
Seated L-R: / Assis de gauche à droite : Robert Speer, Don Bettle, Reint-Jan (Ryan) Dykstra

LOCAL MILK COMMITTEES

The Fall and Spring meetings were held across the province during the months of October and April, while the annual planning session was held in Bathurst at the Atlantic Host in February 2000. This year's planning session was modified to obtain more direct feedback from the dairy farming community. Delegates from all of the local milk committees were called to an overnight session to help assess whether the NBMMB's objectives were representative of the general farming community. The summary of this session would give directors a better feeling of how to proceed on all aspects covering communication, finance, producer services, promotions, milk marketing and policy development. Everybody appreciated the format of the meeting that gave individual producers the opportunity to get a better understanding of the issues facing the industry. It was indicated that it should be repeated in the future.

Plusieurs membres sont placés sur différents comités de la RMMLNB. Les comités suivants ont été établis pour l'année 2000.

Promotion:	*Hans Bouma et Ryan Dykstra*
Transport :	*Stephen DeMerchant et Ryan Dykstra*
Quota:	*John Schenkels et Ryan Dykstra*
Qualité :	*Stephen DeMerchant et Robert Speer*
Gouvernement :	*John Schenkels et Hans Bouma*
Comités locaux:	*Hans Bouma*

Cette structure a beaucoup aidé la RMMLNB à s'impliquer d'avantage aux causes dont l'industrie laitière a dû faire face durant la dernière année. Chaque représentant était responsable de communiquer les objectifs de la RMMLNB à l'intérieur de comité respectif. Ceci a permis aux membres d'acquérir une meilleure perspective des problèmes qui affectent l'industrie ainsi que de leur aider à établir des politiques, stratégies ou positions.

COMITÉS LOCAUX LAITIERS

Les réunions d'automne et du printemps ont eu lieu à travers la province durant les mois d'octobre et avril, la session de planification a eu lieu à Bathurst au Atlantic Host en février 2000. Nous avons apporté des modifications à la session de planification cette année afin d'obtenir plus d'information de la communauté des producteurs laitiers. Des délégués de chaque comité local ont participé dans une soirée de réunion afin d'évaluer si les objectives que la RMMLNB avait établi pour elle-même représentait celle de la communauté agricole. Le sommaire de cette session fournirait aux membres du conseil d'administration une meilleure direction dans les aspects de communication, finance, services aux producteurs, promotions, mise en marché et développement des politiques laitières. Tous ont appréciés le format de la session qui donnait à chacun une opportunité de mieux s'instruire sur les problèmes que fait face notre industrie laitière. Les délégués nous ont indiqué que cet événement devrait ce répéter dans le futur.

DAIRY POLICY DEVELOPMENT

The NBMMB in the last year, has faced numerous challenges of international, national and provincial significance. It goes without saying that, whether it was at the national or provincial level, the main issue on everybody's mind was the World Trade Organization's (WTO) appellate body ruling that came down in November 1999. The fallout from this ruling meant that Canada had to re-evaluate its approach to export marketing and remove all involvement of government or government regulated bodies in setting volume or prices on milk that producers wanted to export. Representatives from federal and provincial governments, producer organizations, processors and exporters had to work together to establish acceptable export mechanisms across the country. Each province developed a mechanism best suited to their industry structure. The NBMMB continues to be a proponent of a collective approach to marketing to the export market. However, due to our links to provincial regulations producers will have to find another means to operate collectively.

CMSMC

The WTO's ruling certainly affected how producers will commit to exports in the future, but such a change also meant that the domestic marketing system had to be modified. The new domestic system would have to be modified to ensure that subsidized exports did not exceed the commitments Canada had made within the WTO. This means that provinces and/or producers will not have unlimited access to export markets as had been in the past. It was resolved that a milk management committee would be struck to better manage production relative to markets, and beyond this, to direct surpluses to a class for marginal markets. These changes were successfully implemented August 1, 2000.

The special committee of the CMSMC, formed earlier in 1999, met several times to resolve some outstanding issues. Certainly the main issue to be resolved was finding a more equitable means of allocating growth in the Canadian industrial market among provinces. In the past allocations of market sharing quota (MSQ) were allocated on 90 percent historical share and 10 percent population share. A new agreement was reached in July 1999 whereby future growth will be shared on 90 percent of population share and 10 percent historical share. British Colombia will receive 250,000 kgs of MSQ as a one time adjustment for eliminating their 65:35 clause negotiated in 1984. This clause essentially allocated 35 litres of MSQ

DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES LAITIÈRES

Une évaluation des activités de la RMMLNB durant la dernière année démontre qu'elle a dû faire face à plusieurs problèmes autant de taille internationale et nationale que provinciale. Il va sans dire que le problème le plus important était celui du règlement de l'organisme d'appel de l'OMC qui a été rendu en novembre 1999. Les retombés de cette décision ont amené le Canada a ré-évaluer comment il exportait ses produits laitiers afin d'enlever toute participation des gouvernements ou organismes quasi-gouvernementaux dans l'établissement du prix ou du volume du lait qu'un producteur voulait diriger au marché d'exportation. Des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, des organismes de producteurs, des transformateurs et des exportateurs ont collaboré afin d'établir des mécanismes d'exportation dans chacune des provinces à travers le Canada. Chaque province a développé un mécanisme qui convenait à leur structure d'industrie. La RMMLNB continue de favoriser une mise en marché collective pour accéder le marché d'exportation. Vue que nous relevons des règlements provinciaux, les producteurs devront trouver un autre façon d'exporter collectivement.

LE CCGAL

La décision de l'OMC a certainement suscité une modification à comment chaque producteur exporterait dans le futur, mais nous avons aussi été obligés de changer notre système domestique. Les changements au système domestique ont été mis en place pour s'assurer que le Canada ne dépasse pas ses limites d'exportations subventionnées entendues à l'OMC. Les provinces et/ou producteurs n'auront plus un accès illimité au marché d'exportation tel qu'ils avaient dans le passé. Un comité de gestion du lait a été établi pour mieux gérer la production en relation au marché et dans le cas où il y aurait des surplus, de diriger ceux-ci vers un marché marginal. Nous avons réussi la mise en oeuvre de ses changements pour le 1 août 2000.

Le comité spécial du CCGAL, qui a été formé tôt en 1999, s'est rencontré à plusieurs reprise afin de résoudre des problèmes critiques à l'avancement de l'industrie nationale. Le problème majeur était de trouver une meilleure façon de partager la croissance des marchés industriels parmi les provinces. Dans le passé les ajustements au quota de mise en marché (QMM) étaient alloués 90% sur une base historique et 10% sur base de la population canadienne. Les provinces se sont entendues en juillet 1999 où la croissance dans le QMM sera répartie à 90% sur la base de la population et 10% sur la base historique. La Colombie-Britannique recevra 250,000 kilogrammes de QMM comme une compensation pour avoir éliminé la clause de 65:35 qui lui avait été donné en 1984. Cette clause allouait 35 litres de QMM pour chaque 65 litres de lait de consommation produit en C.-B.. Le comité a aussi

for every 65 litres of milk produced for B.C.'s fluid market. Other issues resolved included allocation of milk above 101 percent of quota; an east-west price difference study; a simplified classification system study; and modifying the Domestic Dairy Product Innovation Program (DDPIP) whereby growth in these markets will be allocated to the province where the product is processed.

P6 SUPERVISORY BODY

The All Milk Pooling Agreement (P6) entered into its fifth year during the 1999/2000 dairy year. In addition to the discussions relating to the changes required to comply with the WTO's ruling, the P6 reviewed issues relating to quota, pricing, transportation, promotion and milk allocation. The results of the quota exchange were reviewed and ultimately provinces decided against moving ahead with any inter-provincial quota exchanges at this present time. The P6 recommended that the present target pricing mechanism be re-evaluated to see if it could be modified to better reflect the returns required at the producer level. The P6 transportation committee continued to evaluate variations between provincial transportation formulas with the goal of maintaining efficient bulk milk haulage for producers. A P6 promotion committee was established with a goal of ensuring that producers' promotion dollars be directed towards the best market growth opportunities. The committee has also agreed that the market growth from the DDPIP will be pooled. Each province has agreed to move the associated volume of milk to the province in which this DDPIP is being processed.

DAIRY FARMERS OF CANADA

Directors attended the annual policy conference, as well as the annual general meeting of Dairy Farmers of Canada (DFC). As an organization, DFC obtains direction from producers to guide it in various areas such as economics and market research, international trade, policy and government relations, nutrition and marketing. DFC has a board of directors made up of 15 producers from across Canada, DFC also has a promotion committee with similar representation to provide direction in the areas of marketing and nutrition. If we move beyond the international trade discussions that took up most of DFC's time in the previous year, we will find that they have maintained a strong line of defense of the supply management system. Through in-depth studies they can easily demonstrate the benefits of supply management for all dairy industry stakeholders from farm to consumer. On the marketing and nutrition communication side, DFC's promotion committee has been evaluating the future promotion and nutrition communication strategies in

pu arriver à un consensus sur l'allocation du lait qui dépasse 101 pour-cent du quota; un étude sur les différences du prix du lait est/ouest; un étude pour une classification du lait plus simple; une révision au Programme d'innovation en matière de produit laitier (PIMPL) où la croissance dans de tel marché serait maintenant accordé aux provinces où le produit est transformé.

L'ORGANISME DE SUPERVISION DU P6.

L'entente sur la mise en commun sur tout le lait (P6) a entré dans sa cinquième année durant l'année laitière de 1999/2000. S'ajoutant au pourparler de la façon de modifier le système pour se conformer aux exigences de la décision de l'OMC, le P6 a discuté sur le quota, les prix, le transport, la promotion et l'allocation du lait. Les résultats de l'étude sur la bourse de quota inter-provinciale ont été étudiés et les provinces ont décidé de leur propre accord de ne pas participer dans une bourse inter-provinciale à ce moment. Le P6 a évalué le mécanisme par lequel on ajustait les prix cibles avec le but de le modifier pour qu'il puisse mieux représenter les revenus que les producteurs ont besoins. Le comité de transport P5 a continué d'évaluer les variations entres les différentes formules de transport ayant comme objectif de maintenir un système de transport du lait en vrac le plus efficace possible. Un comité de promotion P6 a été établi avec le but de s'assurer que les frais de promotion prélevés auprès des producteurs sont dirigé vers les marchés les plus rentables. Le P6 a aussi décidé de faire la mise en commun du programme PIMPL. Chaque province s'engage à livrer le volume nécessaire aux provinces ou le lait sous le PIMPL est transformé.

PRODUCTEURS LAITIERS DU CANADA

Les membres du conseil d'administration ont participé à la session annuelle sur le développement des politiques laitières ainsi qu'à la réunion annuelle. L'organisation des PLC consulte avec les producteurs pour décider de la direction qu'elle doit prendre dans différents domaines tel que les études économiques et de marchés, le commerce international, les politiques laitières, la nutrition et le marketing. Les PLC ont un conseil d'administration de 15 producteurs provenant de partout à travers le Canada. Les PLC ont aussi un comité de promotion avec une représentation similaire avec but de fournir de la direction dans le domaine de la promotion et la nutrition. Si nous mettons de côté les discussions sur le commerce international, nous constatons que les PLC ont mis beaucoup d'effort pour défendre notre système de gestion de l'offre. Ils ont fait des études approfondis sur ce système et peuvent facilement démontrer qu'il est avantageux pour tous les joueurs du producteur jusqu'au consommateur. Du côté de la promotion et la communication en nutrition, le comité de promotion des PLC s'est pressé d'évaluer les stratégies

regards to the promotion funds made available by producers. The funding available in the future will be reduced in light of the fact that the amount of over quota production will all but disappear in the coming year. This, coupled with the fact that inflation has reduced DFC's buying power by 8% since the last promotion rate increase, causes some internal struggles on how best to proceed to ensure that markets for dairy products continue to grow. DFC will be consulting with producers on how best to resolve this problem.

NB DAIRY INDUSTRY COUNCIL

The council, which is chaired by the New Brunswick Farm Products Commission (NBFPC) with representatives of the processing sector as well as NBMMB, met several times last year to review issues critical to the provincial dairy industry. It goes without saying that the council devoted most of its time to developing a WTO compliant export mechanism, but the council also dealt with issues such as class pricing, truck washes, milk container recycling and shrinkage between the farm dipstick and plant meter. The first attempt at drafting new regulations under the Natural Products Act was done early in 2000. These drafts are still in the process of being reviewed at the end of July 2000.

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD

Certainly the issue that has been discussed at every board meeting was export, whether it related to the WTO's ruling or the NBMMB's involvement in export marketing. The NBMMB supported the collective approach to export marketing and certainly took great pride in the fact that it was able to pool export markets to the benefit of New Brunswick and Nova Scotia dairy producers. The NBMMB continues to support this collective concept of marketing as it provides a broader more flexible milk base to secure more lucrative export markets. However, with the WTO's ruling, the NBMMB will not be able to assist producers in marketing their milk collectively to the export market. It is still difficult to say what the fallout of such a ruling will be on the collective psyche of producers.

The remainder of the meeting time was used to deal with regular operational matters. Directors continued their participation in working groups to help government establish guidelines within the Agricultural Operation Practices Act. Directors participated in negotiations with bulk milk haulers in order to gain efficiencies within the existing milk pickup and delivery circuits. Directors also revisited the NBMMB's operating line of credit due to the added financial burden coming from the payment terms on export milk. Their review led to a clearer identification of

futures en promotion et nutrition en conséquences du financement rendu disponible par les producteurs. Ce financement sera moindre dans le futur suite à la réduction de la production hors quota qui disparaîtra d'ici l'année prochaine. En sus de ceci, le facteur d'inflation a réduit le pouvoir d'achat de 8% depuis la dernière hausse au frais de promotion. Le comité doit évaluer le futur des programmes et comment procéder dans le futur afin d'assurer que les marchés continueront de croitre. Les PLC vont consulter avec les producteurs avant de décider la meilleure façon de résoudre ce problème.

LE CONSEIL DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE DU N.-B.

La Commission des produits de fermes du Nouveau-Brunswick préside ce conseil où les représentants des producteurs et transformateurs se rencontrent sur une base régulière pour discuter des problèmes particuliers à l'industrie laitière. Ce conseil a dévoué une grande partie de son temps au développement d'un mécanisme d'exportation qui rencontrerait les exigences de l'OMC. Le conseil a aussi dévoué son temps à la négociation de sujet tel que le prix des classes de lait, le lavage des camions, le recyclage des contenants du lait, l'écart entre la mesure à la ferme et le compteur à l'usine. De nouveaux règlements ont été rédigés sous la loi sur les produits naturels tôt en 2000. Ces rédactions étaient encore dans les mains des rédacteurs en juillet 2000.

LA RÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Il va sans dire que la discussion au tour de la table s'est concentrée sur les exports soit pour évaluer les changements nécessaires suite à la décision de l'organisme d'appel de l'OMC ou sur le rôle que la RMMLNB a pris comme exportateur. La RMMLNB continue de promouvoir l'approche collective autant pour le marché domestique que pour le marché d'export. Nous avons été très fiers d'avoir pu faire la mise en commun des marchés d'export entre les producteurs du Nouveau-Brunswick et ceux de la Nouvelle-Écosse. Cette approche collective offre aux producteurs une chance de regrouper des plus grands volumes avec le but d'attirer des meilleurs rendements du marché d'export. Suite à la décision de l'OMC, la RMMLNB ne pourra plus offrir ce service aux producteurs. Il est difficile de prédire si cela aura des retombés sur l'approche collective que nous utilisons pour partager notre marché domestique.

Le restant du temps a été consacré à discuter sur les sujets d'aspect opérationnels réguliers. Certains directeurs ont participé sur un comité présidé par le gouvernement afin d'établir des critères sous la loi sur les pratiques relatives aux activités agricoles. Des directeurs ont entrepris des négociations avec les transporteurs de lait afin d'améliorer l'efficacité des circuits laitiers. Les directeurs ont aussi évalué le niveau de la marge de crédit suite à la pression

some of the items financed through the operating line such as the washing and storage assets presently mortgaged to Dairytown Products Ltd., as well as the accounts receivable associated to the establishment of R&G Transport Ltd.. After this review, directors decided to use the existing producer funds to reduce the operating line to a level where it would be sufficient to only cover the pool activities. With all the commotion of the WTO ruling, who could have expected the restructuring of the NB Department of Agriculture and Rural Development? Directors became involved in the consultation process to get the government to re-evaluate its plans. This led to the formation of the Agricultural Coalition that would obtain feedback from the agricultural community on what the Department of Agriculture should provide to help develop and maintain a healthy and viable agricultural sector.

INTERNAL OPERATIONS

There are six full time staff members employed at Dairy Farmers of New Brunswick. Staff members assist directors in representing the NBMMB at both national and provincial levels, in implementing policy decisions, and managing the various services required to ensure that the milk finds its way to the market and that producers receive a fair return from these markets. Staff continued to deal with the demands of the export markets, their financing and their payment to producers, while at the same time having to prepare for the new export contracting system to be made available to producers by August 1, 2000.

Standing: / Debout: Rick Sear, Steve Michaud, Stephen Lyne.
Seated : / Assis : Marilyn Michaud, Darlene Myra, Rachel MacAskill.

Steve Michaud, Secretary-Manager, is responsible for assisting the directors in policy development as well as managing the operational aspects of the marketing cycle of milk from the farm to the producer pay. Rachel MacAskill looks after producer pay, poducer requested deductions including insurance and the quota whether exchange, transfers or letters of direction. Marilyn Michaud has

additionnel provenant du financement nécessaire pour financer les exports. Cette révision a aidé à défricher plusieurs items qui ont été incorporé dans la ligne de crédit tel que le financement des actifs associés aux bâtiments pour le lavage des camions qui est maintenant converti à une hypothèque avec Dairytown Products Ltd. et le recevable associé à l'établissement de R&G Transport Ltd.. Cette évaluation a suscité la décision d'utiliser les fonds d'investissement des producteurs pour réduire la ligne de crédit au niveau nécessaire pour couvrir les activités du pool. Au-delà de la décision de l'OMC on aurait eu de la misère à imaginer que le secteur agricole dans la province pourrait subir un autre coup de foudre, mais le gouvernement provincial l'a fait avec son annonce d'un Ministère d'agriculture restructuré. Les directeurs ont pris part dans le processus de consultation afin de convaincre le gouvernement de reconsidérer sa décision. Les représentants agricoles ont formé la coalition agricole pour aller chercher les impressions de la communauté agricole afin de mieux élaborer ce que le Ministère d'agriculture devrait offrir pour assurer que le secteur agricole demeure viable.

OPÉRATION INTERNES

Il y a six employés à temps plein qui sont à l'emploi de la RMMLNB. Le personnel aide les directeurs dans la représentation des producteurs aux niveaux national et provincial dans le but d'établir des politiques laitières, de gérer les multitudes de service requis pour que le lait soit dirigé au meilleur marché en s'assurant toujours que le producteur reçoit un prix raisonnable pour son produit. Le personnel a continué de répondre à la demande additionnelle des marchés d'exports, leur financement et la redistribution au producteur tout en se préparant pour un nouveau système de contrat d'export qui devait être mis en place pour le 1 août 2000.

Steve Michaud est responsable d'aider les directeurs dans le domaine du développement des politiques laitières ainsi que de gérer les fonctions attaché à la mise en marché du lait partant de la ferme jusqu'au paiement au producteur. Rachel MacAskill est chargé de compléter la paie des producteurs, leurs déductions y compris l'assurance et le quota y compris l'échange, les transferts et les lettres de direction. Marilyn

taken over the responsibilities of Renelle Baker who retired in December 1999 after 13 years of service. Marilyn took over reception, accounts payable and the annual meeting. She had previously worked for the Board from 1980 to 1994 in various departments. Steve Lyne is responsible for milk direction, the transportation formula, quality, shrinkage and computer systems. Rick Sear is the accountant and submits the pooling reports to the P9 and P6. Darlene Myra is the Secretary to the Board and is responsible for keeping the minutes of the meetings and coordinating the activities as indicated in the minutes.

Michaud a pris la relève des responsabilités de Renelle Baker qui a pris sa retraite en décembre 1999 après 13 années au service de la RMMLNB. Ses tâches sont celles de la réception, les créances et l'assemblée annuelle. Marilyn avait déjà travaillé à la RMMLNB de 1980 à 1994 dans différents départements. Steve Lyne est responsable pour la direction du lait, la formule de transport, la qualité, les pertes et les systèmes d'ordinateur. Rick Sear est le comptable et est aussi responsable de communiquer l'information sur le pool au P9 et au P6. Darlene Myra est la secrétaire au conseil d'administration et est responsable pour rédiger les procès verbaux des réunions et de coordonner les activités tel qu'indiqué dans ses procès verbaux.

MARKET AND PRODUCTION TRENDS

Butterfat remains the basis in establishing market requirements and in turn is used in allocating quotas to provinces and producers. Industrial markets for dairy products are managed nationally through the Market Sharing Quota (MSQ), while fluid markets remain a provincial responsibility. Market sharing arrangements between provinces are presently in operation within two regions in Canada. These regions or pools are more commonly known as the P4 (British Columbia, Alberta, Saskatchewan and Manitoba) and the P5 (Ontario, Quebec, New Brunswick, Nova Scotia and Prince Edward Island).

Market requirements were relatively stable at the beginning of the 1999-2000 dairy year. However, on October 1, 1999 the P5 provinces increased their quota by 0.6% to meet the added demand. Markets continued this upward trend and on June 1, 2000 quotas were increased by 0.89% bringing the total growth for the dairy year to 1.5%, similar to last year's.

On August 1, 1999, New Brunswick's 2.27% share of the 211,630,680 kgs of butterfat quota within the P5 worked out to 4,805,113 kgs of butterfat. This volume was representative of the domestic market New Brunswick could supply during the 1999/2000 dairy year. The breakdown of the P5 markets are 37% fluid and 63% industrial. The Board issued 13,164.2 kgs of daily quota on October 1, 1999 to its respective dairy producers, which was equivalent to 100 % of the quota allotted to the province within the P5.

During the 1999/2000 dairy year, New Brunswick milk producers shipped an unprecedented 5,283,173 kgs of butterfat, beating last year's record high production level. Producer numbers stood at 314 on July 31, 2000. This is seventeen milk producing units less than at August 1,

STATISTIQUES SUR LA PRODUCTION ET LES MARCHÉS

La matière grasse continue d'être la base pour déterminer les exigences du marché et pour distribuer les quotas aux provinces et aux producteurs. Les marchés des produits industriels est géré au national par l'entremise du Quota de mise en marché (QMM), les marchés du lait de consommation eux sont gérés au niveau provincial. Il existe des ententes de mise en commun dans deux régions du Canada qui sont mieux connu comme le P4 (Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan et Manitoba) et le P5 (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et l'Île du Prince Édouard).

Les besoins du marché étaient relativement stables au début de l'année laitière de 1999/2000 mais le P5 a dû haussé son émission de quota par 0,6% en octobre 1999. Les marchés ont continué d'augmenter et en juin 2000 le P5 a de nouveau augmenté le quota de 0,89% ce qui apporta la croissance à 1,5% soit la même croissance que l'année précédente.

Au 1 août 1999 le Nouveau-Brunswick détenait 2,27% du 211,630,680 kilo de quota de matière grasse alloué dans le P5 ce qui représentait 4,805,113 kilo de matière grasse. Ce volume représentait le marché domestique que le Nouveau-Brunswick pouvait fournir durant l'année laitière de 1999/2000. Le marché du P5 est de 37% pour le lait de consommation et de 63% pour le marché industriel. La RMMLNB à émis 13, 164.2 kilo de quota quotidien au 1 octobre 1999 aux producteurs du Nouveau-Brunswick ce qui représentait 100% du quota alloué à la province par le P5.

Les producteurs ont expédié un volume sans précédant de 5,283,173 kilo de matière grasse dépassant la production record de l'année précédente. On comptait 314 producteurs au 31 juillet 2000, une réduction de 17 exploitations laitières depuis le 1 août 1999.

1999.

This production was directed to three different markets during the dairy year. The domestic market was supplied with 4,819,029 kgs of butterfat from production that fell within quota and credits. Producers supplied the optional export market with 400,348 kgs of butterfat and 63,795 kgs of butterfat were marketed on the world market.

Due to the WTO ruling, the Board will only be involved in marketing milk to the domestic market (inclusive of Canada's agreed upon WTO subsidized export limits) after August 1, 2000. However, market indicators continued to show strong growth in the domestic sector during the fall of 2000.

QUOTA EXCHANGE

The Daily Production Quota Exchange Selling Price ranged between a low of $19,500 and a high of $26,606 per kilogram during the 1999/2000 dairy year. During the dairy year, 617.8 kilograms of daily quota moved between producers within New Brunswick, compared to 395.8 kilograms the previous year. Thirty-nine point five percent of the quota moved on the exchange during the 1999/2000 dairy year compared to 58.6% the previous year. The remainder was transferred by means of the 100% quota transfer and the on-going farm operation transfer policies as approved by the Board.

MARKET RETURNS & PAYMENT TO PRODUCERS

The NBMMB appeared before the NB Farm Products Commission in September 1999 to request an increase of $2.18 per hl on its 1(a) fluid class. The NBMMB indicated at that time that the increase was needed to meet the increased production costs of New Brunswick producers. The increase was granted effective January 1, 2000 with the understanding that it would have to benefit New Brunswick producers.

Effective February 1, 2000 the Canadian Dairy Commission (CDC) adjusted the target support price by $1.68 per hL inclusive of $0.85 per hL for subsidy recovery. This resulted in a net increase in fluid and industrial market returns of a little less than $0.83 per hl within the P5. New Brunswick did contribute $0.83 of its $2.18 per hl increase that it had obtained in January. The remaining $1.35 per hl on class 1(a) was distributed to New Brunswick producers. With New Brunswick being the last province where producers absorbed the costs of washing trucks rather than the processors, the Board negotiated a settlement whereby it agreed to reduce fluid classes to provide processors with sufficient savings to cover this added cost.

The direct payment to milk producers from the CDC was

Le lait des producteurs a été expédié sur trois différents marché durant l'année laitière. On a expédié 4,819,029 kilo de matière grasse produite à l'intérieur du quota et des crédits au marché domestique. Les producteurs ont expédié un volume de 400,348 kilo de matière grasse au marché d'exportation optionnel et un autre 63,795 kilo de matière grasse on été expédié sur le marché mondial.

Suite à la décision de l'organisme d'appel de l'OMC, la Régie, après le 1 août 2000, ne s'impliquera que dans la mise en marché au niveau domestique (y compris le niveau d'export subventionné accordé au Canada sous l'OMC). Les tendances du marché domestique de l'automne 2000 continuait de démontrer des tendances a la hausse, un bon signe pour le futur.

LA BOURSE DE QUOTA

Au cours de l'année laitière 1999/2000 le prix de vente sur la bourse de quota a varié de 19,500$ jusqu'a 26,606$ par kilogramme. Pendant l'année laitière, 617.8 kilos de quota quotidien se sont déplacés entre les producteurs du Nouveau-Brunswick compare à 395.8 kilos l'année précédente. Trente neuf point cinq pour-cent du quota s'est déplacé sur la bourse comparé a 58,6% l'année précédente. Le restant a été transféré par moyen de la politique de la RMMLNB qui permet le transfert de 100% du quota et des exploitations continue.

LES PRIX DU LAIT ET LE PAIEMENT AUX PRODUCTEURS

La RMMLNB s'est présenté devant la Commission des produits de fermes du Nouveau-Brunswick en septembre 1999 pour demander une hausse de prix de 2.18$ l'hl sur le lait de consommation déclaré en classe 1(a). La RMMLNB a indiqué que l'augmentation était nécessaire pour retrecir l'écart entre les revenus des producteurs du Nouveau-Brunswick et leur coût d'operation. L'augmentation a eu lieu le 1 janvier 2000 et la Commission a indique que cette augmentation devait être au bénéfice des producteurs de la province.

La Commission canadienne du lait à augmenté le prix cible de 1.68$ l'hl le 1 février 2000, ce montant inclus 0.85$ l'hl pour un recouvrement du paiement direct. Le P5 a augmenté ses prix en conséquence ce qui apporta une augmentation au revenu net provenant des ventes de lait de consommation et des marchés industriels 'un peu moins que 0.83$ l'hl. Le Nouveau-Brunswick a contribué son 0.83$ l'hl du 2.18$ l'hl que la RMMLNB avait obtenu en janvier. Le 1.35$ l'hl qui restait sur la classe 1(a) a été redistribué aux producteurs du Nouveau-Brunswick. Le fait que le Nouveau-Brunswick était la dernière province où les producteurs absorbaient les coûts associés aux lavages des camions, la RMMLNB a réduit le prix des classes de lait de consommation en conséquences des coûts additionnels que les transformateurs

$1,560,800, a decrease of 26% from the previous year's direct payment amount. The loss of this amount is to be recovered from increases in industrial milk class prices implemented February 1, 2000.

Producer returns in New Brunswick were paid on a multiple component basis. The prices for butterfat, protein and lactose & other solids varied respectively from month to month according to markets being supplied. Domestic, special classes and provincial world market returns affected the monthly provincial pool returns.

The average milk prices paid to producers, excluding administration, lab fees, promotion and transportation, for milk containing the provincial average components of 3.8915 kg/hl of butterfat, 3.3076 kg/hl of protein and 5.6553 kg/hl of lactose & other solids were as follows:

	1999/2000	1998/1999
• Domestic	$58.24	$56.56
• Optional Export	$25.72	$33.58
• World Price	$19.55	$21.93

The returns from the domestic market increased by $1.68 per hl compared to the previous year. However we must discount this by the offsetting effects of the loss of the direct payment that is equivalent to more than $0.51 of the increase. The producer's return varied only slightly from the average for most of the year. However, there were occasions when the return did vary. The lowest was $55.42 while the highest was $60.88 per hl.

New Brunswick's Optional Export Market was paid at a floor price during the year equivalent to $22.00 per hl. Final payments were made to producers in January and July to compensate for the pooling of various export markets between New Brunswick and Nova Scotia. As indicated above the OEP markets yielded on average $25.72 per hl during the dairy year.

Producers who were in a position to ship milk on the World Market received prices that varied from a low of $17.42 to a high of $23.74 per hl during the dairy year.
The province was responsible for World Price Production in the amount of 64,589 kgs of butterfat for the 1999/2000 dairy year.

New Brunswick producers have continued to support provincial programs such as the school milk program through a $10.00/hL rebate for milk sold in schools in New Brunswick. The butterfat utilization program that provided a rebate to processors who put 3.5% butterfat in

devaient absorber.

Le paiement direct provenant de la CCL était de 1,560,800$ une diminution de 26% comparé à l'année précédente. Cette perte a été recouverte par une augmentation du prix cible des classes industrielles en février 2000.

On continue de payer les producteurs selon les composants qu'ils délivrent. Les prix de la matière grasse, du protéine et du lactose et autres solides varieront respectivement de mois en mois dépendant des marchés que l'on approvisionne. Le mélange des ventes au marché domestique, classes spéciales et la position de la province en respect du lait vendu sur le marché mondiale vont faire varier les retours provenant du pool provincial.

Le prix moyen payé aux producteurs, excluant les frais d'administration, de laboratoire, de promotion et de transport pour du lait qui contient en moyenne 3,8915 kg/hl de matière grasse, 3,3076 kg/hl de protéine et 5.6553 kg/hl de lactose et autres solides était comme suit:

	1999/2000	1998/1999
• Domestique	58.24$	56.56$
• Marché d'export	25.72$	33.58$
• Marché mondiale	19.55$	21.93$

Les retours de ces marchés ont augmenté de 1.68$ l'hl comparé à l'année précédente. Cependant nous devons prendre en conséquence la récupération de la perte d'une portion du paiement direct qui représente 0.51$ de cette augmentation. Les fluctuations mensuelles ont été moins prononcées cette année. Le mois le plus bas était de 55.42$ et le plus élevé était de 60.88$ l'hl.

Le marché d'exportation optionnel a été remboursé en deux étapes, premièrement par un prix plancher de 22.00$ l'hl pour ensuite être ajusté par des paiements finals en janvier et juillet pour partager les activités de mise en commun entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ce qui apporta le retour final de ce marché à 25.72$ l'hl.

Les producteurs qui étaient en position de participer sur le marché mondial ont réussi d'obtenir des retours qui ont varié d'un bas de 17.42$ l'hl à un haut de 23.74$ l'hl.

Le Nouveau-Brunswick était responsable d'expédier 64,589 kilos de matière grasse sur le marché mondial durant l'année laitière 1999/2000.

Les producteurs du Nouveau-Brunswick continuent de supporter le programme du lait-école en fournissant un rabais de 10$ l'hl pour le lait vendu aux élèves du Nouveau-Brunswick. Le programme d'utilisation de la matière grasse qui a comme but de réduire les effets de l'écrémage a été

AUDITORS' REPORT

To the Members of
New Brunswick Milk Marketing Board

We have audited the balance sheet of the New Brunswick Milk Marketing Board as at July 31, 2000 and the statements of income and retained income and changes in cash resources for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the company's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Board as at July 31, 2000 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles.

Sussex, New Brunswick
October 27, 2000

Buckley & Walker
Chartered Accountants

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de
Régie de mise en marché du lait du N.-B.

Nous avons vérifié le bilan de la Régie de mise en marché du lait du N.-B. au 31 juillet 2000 et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de la trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes compatables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 juillet 2000 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

Sussex, Nouveau-Brunswick
le 27 octobre 2000

Buckley & Walker
Comptables Agréés

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD
(Incorporated under the laws of New Brunswick)

BALANCE SHEET AS AT JULY 31, 2000

LA RÉGIE DE MISE EN MARCHE DU LAIT DU N.-B.
(Incorporé sous les lois de la province du N.-B.)

BILAN AU 31 JUILLET 2000

ASSETS	2000	1999	ACTIFS
CURRENT ASSETS			**ACTIFS À COURT TERME**
Cash	$ 17,044	640 $	Encaisse
Portfolio investments, at cost (quoted market value 1999, $707,855)		683,432	Portfolio de placement, au coût (valeur boursière 1999, 707,855$)
Accounts receivable (note 3)	6,281,275	4,610,414	Créances (note 3)
Prepaid expenses	40,218	18,524	Frais payés d'avance
Current portion of other assets	25,000	25,000	Part actuel des autres avoirs
	6,363,537	5,338,010	
RESTRICTED ASSETS (note 4)			**ACTIFS AVEC RESTRICTIONS (note 4)**
Cash	295,735	62,793	Encaisse
Money market fund	106,377	54,156	Fonds marché monétaire
Marketable securities, at cost (quoted market value 2000, $994,417; 1999, $1,131,390)	984,404	1,051,962	Titres négociables, au coût (valeur boursière 2000, 994,417$; 1999, 1,131,390$)
	1,386,516	1,168,911	
OTHER ASSETS (note 5)	868,835	941,485	**AUTRES ACTIFS (note 5)**
CAPITAL ASSETS (note 6)			**IMMOBILISATIONS (note 6)**
Land, building and equipment	787,495	783,378	Terrains, immeuble et équipement
Less accumulated amortization	504,983	473,413	Moins l'amortissement accumulé
	282,512	309,965	
	$ 8,901,400	7,758,371 $	
LIABILITIES			**PASSIFS**
CURRENT LIABILITIES			**PASSIFS À COURT TERME**
Bank overdraft (note 7)	$ 627,386	2,947,615 $	Découvert bancaire (note 7)
Bank loan (note 7)	2,535,000		Emprunt de banque (note 7)
Accounts payable and accrued liabilities (note 8)	860,711	1,023,047	Créditeurs et frais courus (note 8)
Producer payable	2,759,062	1,720,766	Payables aux producteurs
Current portion of obligation under office equipment lease	4,015	3,746	Tranche courante de l'obligation en vertu de contrat location-acquisition d'équipement
	6,786,174	5,695,174	
OBLIGATION UNDER OFFICE EQUIPMENT LEASE (note 9)	10,122	14,138	**OBLIGATION EN VERTU DE CONTRAT LOCATION-ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT (note 9)**
SEGREGATED FUNDS (note 4)			**FONDS SÉGRÉGUÉS (note 4)**
Indemnity fund (schedule B)	1,266,415	1,073,154	Fonds d'indemnité (annexe B)
Milk quality penalty fund (schedule C)	120,101	95,757	Fonds de pénalités sur le lait (annexe C)
	1,386,516	1,168,911	
SURPLUS			**SURPLUS**
CONTRIBUTED SURPLUS	38,617	38,617	**SURPLUS D'APPORT**
RETAINED INCOME	679,971	841,531	**BÉNÉFICES NON-RÉPARTIS**
	718,588	880,148	
	$ 8,901,400	7,758,371 $	

Approved by the Board

Director Donald Betts

Director Robert J. Speer

Approuvé par la Régie

Directeur Donald Betts

Directeur Robert J. Speer

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD
STATEMENT OF INCOME
AND RETAINED INCOME
YEAR ENDED JULY 31, 2000

LA RÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT DU N.-B.
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES
BÉNÉFICES NON-RÉPARTIS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2000

	2000	(note 10) 1999	
INCOME			**REVENUS**
Producer fees	$ 824,579	885,718	$ Frais recouvert par les producteurs
Investments	132,945	64,040	Investissements
Lease	23,711	22,621	Location
Allocation from milk pool operations (schedule A)	4,053	24,968	Allocation des exploitations du pool de lait (annexe A)
Other	15,189	8,915	Autres
Gain on disposal of capital assets	26,250	30,329	Gain sur aliénation d'immobilisations
	1,026,727	**1,036,591**	
EXPENSES			**DÉPENSES**
Board			**Régie**
Board stipends	33,072	41,022	Traitement
Board per diems	72,582	84,192	Indemnité journalière
Board benefits	10,710	11,457	Bénéfices de la Régie
Board travel	91,261	84,640	Frais de déplacement
Annual meeting	37,393	48,637	Assemblée annuelle
Other meetings	15,536	7,964	Autres réunions
	260,554	**277,912**	
Employee costs			**Frais du personnel**
Staff salaries	219,107	241,241	Salaires
Employee benefits	26,643	30,531	Avantages sociaux
Staff travel	18,953	28,805	Frais de déplacement
	264,703	**300,577**	
Fees and dues			**Honoraires et souscriptions**
Legal	15,039	11,644	Légaux
Audit	11,950	10,500	Vérification
Consulting	26,566	48,236	Consultation
Translation	4,311	4,154	Traduction
Dues	29,482	33,063	Souscriptions
Laboratory services	25,000	24,479	Services de laboratoire
Local area committees	3,525	7,770	Comités locaux
Producer group insurance	13,977	11,891	Assurance groupe pour producteur
Tank calibration program	91,109	5,075	Programme d'étalonnage des réservoirs
Milk quality program	2,100	6,200	Programme qualité du lait
	223,059	**163,012**	
Financial charges			**Frais financiers**
Interest and bank charges	125,093	122,077	Intérêt et frais bancaires
Interest on long term debt	1,071	1,322	Intérêt de la dette à long terme
Amortization	31,570	28,550	Amortissement
	157,734	**151,949**	
Building			**Immeuble**
Power	11,310	11,284	Electricité
Cleaning and maintenance	24,636	24,119	Frais d'entretien et de nettoyage
Insurance	13,096	12,034	Assurances
Taxes	15,847	16,492	Taxes
	64,889	**63,929**	
Equipment			**Équipement**
Leasing	2,161	1,789	Location
Maintenance	6,648	13,629	Entretien
Computer programming	10,228	8,202	Programmation informatique
	19,037	**23,620**	
Office			**Office**
Office supplies	5,486	6,372	Fournitures de bureau
Postage	8,933	6,351	Frais de poste
Telephone and telex	20,329	22,441	Téléphone et telex
Other	13,563	12,191	Autres
	48,311	**47,355**	
	1,038,287	**1,028,354**	
NET INCOME (LOSS)	**(11,560)**	**8,237**	**REVENU NET (PERTE)**
Distribution to producers	(150,000)		Distribution aux producteurs
Retained income at beginning of year	841,531	833,294	Bénéfices non-répartis au début de l'exercice
RETAINED INCOME AT END OF YEAR	$ **679,971**	**841,531**	$ **BÉNÉFICES NON-RÉPARTIS À LA FIN DE L'EXERCICE**

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD
STATEMENT OF CHANGES IN CASH RESOURCES
YEAR ENDED JULY 31, 2000

LA RÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT DU N.-B.
ÉTAT DES FLUX DE LA TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2000

	2000	(note 10) 1999	
CASH RESOURCES DERIVED FROM (APPLIED TO)			**RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS**
Operations			**Activités de fonctionnement**
Net income (Loss)	$ (11,560)	8,237 $	Revenu net (Perte)
Items not involving cash resources			Élément n'affectant pas les fonds de roulement
Amortization	31,570	28,550	Amortissement
Gain on disposal of capital assets	(26,250)	(30,329)	Gain sur aliénation d'immobilisations
	(6,240)	6,458	
Decrease (increase) in non-cash current assets	(1,009,123)	10,127	Augmentation (diminution) des actifs à court terme non monétaires
Decrease in other assets	72,650	151,621	Diminution des autres actifs
Increase (decrease) in non-cash current liabilities	876,229	(433,200)	Diminution (augmentation) des passifs à court terme non monétaires
	(66,484)	(264,994)	
Investing			**Activités d'investissement**
Proceeds from sale of capital assets	48,000	62,350	Produit sur vente d'immobilisations
Additions to capital assets	(25,867)	(12,235)	Achat d'immobilisations
Increase in restricted assets	(217,605)	(51,249)	Augmentation des actifs avec restrictions
Increase in segregated funds	217,605	51,249	Augmentation des fonds en fiducie
Increase in contributed surplus		1,009	Augmentation du surplus d'apport
Distribution to producers	(150,000)		Distribution aux producteurs
	(127,867)	51,124	
Financing			**Activités de financement**
Decrease in non-current portion of obligation under office equipment lease	(4,016)	(3,745)	Diminution de la obligation en vertu de contrat location-acquisition d'equipment
INCREASE IN CASH RESOURCES DEFICIENCY	198,367	217,615	**AUGMENTATION INSUFFINANCE DES LIQUIDITÉS**
Cash resources deficiency at beginning of year	2,946,975	2,729,360	Insuffinance des liquidités au début de l'exercice
CASH RESOURCES DEFICIENCY AT END OF YEAR	$ 3,145,342	2,946,975 $	**INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE**
CASH RESOURCES DEFICIENCY AT END OF YEAR			**L'INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE EST COMPOSÉE DE:**
Bank overdraft	$ 627,386	2,947,615 $	Découvert bancaire
Bank loan	2,535,000		Emprunt de banque
	3,162,386	2,947,615	
Cash	17,044	640	Encaisse
	$ 3,145,342	2,946,975 $	

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
YEAR ENDED JULY 31, 2000

1. GENERAL

The New Brunswick Milk Marketing Board (" the Board") is a regulatory body created under and by virtue of the Natural Products Act of the Province of New Brunswick. The Board markets all milk produced within the province of New Brunswick and distributes funds to producers. The Board reports milk utilization results to the Canadian Dairy Commission who distributes funds in respect of milk and dairy products in interprovincial trade and international export trade, pursuant to prevailing pooling agreements among the members of the pool.

2. ACCOUNTING POLICIES

(a) Capital Assets

All capital assets are stated at cost. Amortization is being provided on the diminishing balance basis using the following annual rates:

Building	5 %
Bulk milk equipment	20 %
Office furniture and equipment	20 %
Equipment under capital lease	20 %
Data processing equipment	30 %

When capital assets are disposed of, the cost of the asset and the related accumulated amortization are removed from the accounts and the resulting gain or loss on disposal is included in income.

3. ACCOUNTS RECEIVABLE

	2000	1999
Trade	$ 5,167,784	$ 3,671,908
Other	1,113,491	938,506
	$ 6,281,275	$ 4,610,414

4. RESTRICTED ASSETS AND SEGREGATED FUNDS

Restricted assets include cash and marketable securities held by the Board to fund liabilities for the Segregated Funds being the Indemnity Fund and the Milk Quality Penalty Fund. The assets are restricted as the Board does not have discretionary control over them and they are being held for specific purposes.

The purpose of the Indemnity Fund is to indemnify producers for financial loss in respect to the marketing of fluid milk in the event of default by a fluid processor.

The Milk Quality Penalty Fund accumulates funds from penalties imposed by the New Brunswick Farm Products Commission for quality infractions by milk producers. Funds are disbursed for the purposes of maintaining and improving raw milk quality in New Brunswick. The programs to maintain and improve raw milk quality are approved by the New Brunswick Farm Products Commission and administered by the New Brunswick Milk Marketing Board.

5. OTHER ASSETS

	2000	1999
Account receivable	$ 427,835	$ 475,485
Mortgage receivable	466,000	491,000
	893,835	966,485
Less current portion	25,000	25,000
	$ 868,835	$ 941,485

On November 1, 1991 the Board agreed to defer their request for full repayment of the receivable owing by R & G Transport Ltd. This amount could be repaid based upon 25% of free cash flow generated by R & G Transport Ltd. to a maximum of $125,000 annually. Free cash flow is defined as profits and and amortization minus debt servicing commitments including lease payments.

The mortgage receivable, from Dairytown Products Ltd., has a 0% interest rate, is repayable in annual installments of $25,000 principal only, matures on January 1, 2019 and is secured by mortgage on property financed.

LA REGIE DE MISE EN MARCHE DU LAIT DU N.-B.
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINE LE 31 JUILLET 2000

1. EN GENERAL

La Régie de mise en marché du lait du Nouveau-Brunswick ("la Régie") est l'organisme réglémentaire crée en vertu de la loi sur la commercialisation des produits de fermes de la province du Nouveau-Brunswick. La Régie fait la commercialisation de tout le lait produit dans la province du Nouveau-Brunswick et distribut les fonds aux producteurs. La Régie rapporte les résultats de l'utilisation du lait à la Commission canadienne du lait qui distribue des fonds suite à la commercialisation interprovinciale ainsi que internationale du lait et des produits laiters, en vertue des ententes de mise en commun.

2. PRINCIPES COMPTABLES

(a) Immobilisations

La valeur de toutes les immobilisations est exprimée au prix coûtant les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement degressif aux taux annuels suivant:

Immeubles	5 p. 100
Matériaux d'entreposage du lait en vrac	20 p. 100
Ameublement et matériaux du bureau	20 p. 100
Équipement sous bail capital	20 p. 100
Matériaux informatiques	30 p. 100

Lorsque les immobilisations seront liquidés, le coût des actifs et leur amortissements cumulés respectifs seront prélevés du compte et le gain ou la perte sur la disposition sera inclu dans le revenu.

3. CREANCES

	2000	1999
Compte-clients	5,167,784 $	3,671,908 $
Autres	1,113,491	938,506
	6,281,275 $	4,610,414 $

4. ACTIFS AVEC RESTRICTIONS ET FONDS SEGREGUES

Les actifs avec restrictions incluent de l'encaisse et des titres négociables sous le contrôle de la Régie pour couvrir les obligations rattachées aux fonds ségrégués, soit le fond d'indemnité et le fonds de pénalités sur le lait. On a placé des restrictions sur ces actifs dû au fait que la Régie ne peut qu'exercer un control discrétionnaire sur ceux-ci et qu'ils sont retenus pour une raison spécifique.

L'objectif du fond d'indemnité est de compenser les producteurs pour des pertes financières qu'ils subiraient dans l'éventualité qu'un transformateur de lait de consommation fasse défaut de paiement sur la portion du lait qu'il aurait vendu dans le marché de lait de consommation.

Les pénalités dictées par la Commission des produits de fermes du Nouveau-Brunswick sont prélevées des producteurs par la Régie et déposées dans le Fonds de pénalités sur le lait. Les déboursés du fonds sont fait afin d'améliorer la qualité du lait dans la province et sont approuvés par la Commission des produits de fermes du Nouveau-Brunswick et administrés par la Régie de mise en marché du lait du Nouveau-Brunswick.

5. AUTRES ACTIFS

	2000	1999
Note à recevoir	427,835	475,485 $
Hypothèque recevable	466,000	491,000
	893,835	966,485
Moins tranche courante	25,000	25,000
	868,835 $	941,485 $

Le 1er novembre 1991 la Régie a accepté de reporter leur demande du réglement des recevables de R & G Transport Ltd. Ce montant pourra être remboursé au moment où il existe une libération de 25p. 100 au fonds de roulement par R & G Transport Ltd. à un maximum de 125,000$ par année.

L'hypothèque recevable de Dairytown Products Ltd. a un taux d'intérêt de 0% et est remboursable en acompte annuel de 25,000$ sur le capital seulement, devient à maturité le 1 janvier 2019 et est garanti par l'hypothèque sur le financement de la propriété.

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
YEAR ENDED JULY 31, 2000

6. CAPITAL ASSETS

	2000			1999
	Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Land	$ 28,750		$ 28,750	$ 50,500
Building	462,095	$ 270,532	191,563	201,645
Bulk milk equipment	9,009	7,830	1,179	1,474
Office furniture and equipment	161,858	150,894	10,964	13,705
Data processing equipment	103,568	67,436	36,132	25,236
Equipment under capital lease	22,215	8,291	13,924	17,405
	$ 787,495	$ 504,983	$ 282,512	$ 309,965

7. BANK LOAN

The bank loan is secured by a general assignment of debts, a fixed and floating charge debenture, and assignment of fire insurance.

8. ACCOUNTS PAYABLE AND ACCRUED LIABILITIES

	2000	1999
Trade	$ 192,944	$ 301,657
Transportation		
R & G Transport Ltd	229,018	239,463
Other	109,708	113,399
Dairy Farmers of Canada	121,397	125,344
Other	213,083	240,727
Payroll deductions	(5,439)	2,457
	$ 860,711	$ 1,023,047

The amount of $213,083 (1999 $240,727) represents the unremitted portion of deductions collected to the year ended July 31, 2000 at the request of producers. These amounts are deducted and remitted to financing agencies of the individual producers.

9. OBLIGATION UNDER OFFICE EQUIPMENT LEASE

The following is a schedule of future minimum lease payments expiring in 2003 together with the balance of the obligation under the capital lease.

	2000	1999
Payments due in 2000		$ 4,817
2001	$ 4,817	4,817
2002	4,817	4,817
2003	6,021	6,021
	15,655	20,472
Less amount representing interest at 7%	1,518	2,588
Balance of obligation	14,137	17,884
Less portion included in current liabilities	4,015	3,746
	$ 10,122	$ 14,138

10. COMPARATIVE FIGURES

The fiscal year end of the Board was changed in fiscal 1999 from June 30th to July 31st to coincide with the dairy year in the industry. Comparative figures for fiscal 1999 are for the thirteen months ending July 31, 1999.

LA RÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT DU N.-B.
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2000

6. IMMOBILISATIONS

	2000			1999
	Coût	Amortissement Cumulé	Net	Net
Terrain	28,750	$	28,750	$ 50,500
Immeuble	462,095	270,532	$ 191,563	201,645
Matériaux d'entreposage du lait en vrac	9,009	7,830	1,179	1,474
Ameublement et matériaux de bureau	161,858	150,894	10,964	13,705
Matériaux informatique	103,568	67,436	36,132	25,236
Équipement sous contrat location-acquisition	22,215	8,291	13,924	17,405
	787,495	$ 504,983	$ 282,512	$ 309,965

7. EMPRUNT DE BANQUE

L'emprunt de banque est garanti par un transport de créance, un nantissement commercial ainsi qu'un transfert d'assurance feu.

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2000	1999
Comptes-fournisseurs	192,944	$ 301,657
Transport		
R & G Transport Ltd	229,018	239,463
Autres	109,708	113,399
Les Producteurs laiters du Canada	121,397	125,344
Autres	213,083	240,727
Déductions de la paie	(5,439)	2,457
	860,711	$ 1,023,047

La somme de 213,083$ (1999 240,727$) représente la portion non remboursée des déductions reçues pour l'exercice terminé le 31 juillet 2000, à la demande des producteurs. Ces montants sont déduits et remis aux agents financiers des producteurs individuels.

9. OBLIGATION EN VERTU DE CONTRAT LOCATION-ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT

Présenté ci-dessous est une cédule sur les versements minimum futur pour le bail capital qui se termine en 2003 y compris la balance de l'obligation en vertu du contrat location-acquisition.

	2000	1999
Versements dûs en 2000		4,817 $
2001	4,817	$ 4,817
2002	4,817	4,817
2003	6,021	6,021
	15,655	20,472
Moins le montant représentant l'intérêt à 7 p. 100	1,518	2,588
Balance de l'obligation	14,137	17,884
Moins versements échéant au cours du prochain exercice	4,015	3,746
	10,122	$ 14,138

10. COMPARAISONS DES CHIFFRES

La Régie a changé son année fiscale en 1999 du 30 juin au 31 juillet afin de mieux comparer à l'année laitière de l'industrie. Les chiffres pour l'année fiscale 1999 sont pour une période de treize mois se terminant le 31 juillet 1999.

SCHEDULE A

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD
MILK POOL OPERATIONS
YEAR ENDED JULY 31, 2000

ANNEXE A

LA RÉGIE DE MISE EN MARCHE DU LAIT DU N.-B.
EXPLOITATION DU POOL
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2000

	2000	(note 10) 1999	
MILK POOL			**POOL**
SALES			VENTES
Milk	$ 74,749,719	78,865,119 $	Lait
Farm Products Commission audit adjustments	69,991	(586)	Régulisation des vérifications de la CPF
	74,819,710	78,864,533	
COST OF SALES			COÛT DES VENTES
Milk purchased	74,819,710	78,864,533	Achats de lait
Payable to producers	Nil	Nil	Payable aux producteurs
TRANSPORTATION			**TRANSPORT**
Producer deduction	2,933,012	3,225,022	Prélèvement des producteurs
Transportation pooling	619,848	550,740	Mise en commun du transport
	3,552,860	3,775,762	
Payments to transporters	3,499,780	3,681,156	Paiements aux transporteurs
Other	52,059	62,558	Autres
	3,551,839	3,743,714	
Payable to producers	1,021	32,048	Payables aux producteurs
PROMOTION			**PROMOTION**
Producer deduction	1,263,912	1,369,631	Prélèvement des producteurs
Payments to Dairy Farmers of Canada	1,260,880	1,376,711	Paiements aux les Producteurs laitiers du Canada
Payable to (receivable from) producers	3,032	(7,080)	Payables aux (recevables des) producteurs
TOTAL PAYABLE TO PRODUCERS AT END OF YEAR	4,053	24,968	**TOTAL PAYABLE AUX PRODUCTEURS À LA FIN DE L'EXERCICE**
Allocation to income	4,053	24,968	Allocation au revenu
NET PAYABLE TO PRODUCERS AT END OF YEAR	**Nil**	**Nil**	**NET À PAYER AUX PRODUCTEURS À LA FIN DE L'EXERCICE**
MILK QUANTITIES SOLD ('000 litres)	134,899	144,286	**VOLUME DE LAIT VENDU ('000 litres)**
MILK QUANTITIES PURCHASED ('000 litres)	135,762	145,205	**VOLUME DE LAIT ACHETÉ ('000 litres)**
COMPONENTS SOLD ('000 kgs)			**COMPOSANTS VENDUS ('000 kgs)**
Butterfat	5,250	5,543	Matière Grasse
Protein	4,461	4,741	Protéine
Lactose and other solids	7,627	8,153	Lactose et autres solides
	17,338	18,437	
COMPONENTS PURCHASED ('000 kgs)			**COMPOSANTS ACHETÉS ('000 kgs)**
Butterfat	5,283	5,570	Matière Grasse
Protein	4,491	4,763	Protéine
Lactose and other solids	7,678	8,193	Lactose et autres solides
	17,452	18,526	

SCHEDULE B

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD
INDEMNITY FUND
YEAR ENDED JULY 31, 2000

	2000	(note 10) 1999	
Investment income	$ 193,261	34,847	$ Revenu sur investissement
Balance at beginning of year	1,073,154	1,038,307	Balance au début de l'exercice
Balance at end of year	$ 1,266,415	1,073,154	$ **Solde à la fin de l'exercice**
BALANCE REPRESENTED BY			**COMPOSITION DU SOLDE**
Cash	$ 282,011	21,192	$ Encaisse
Marketable securities	984,404	1,051,962	Titres négociables
	$ 1,266,415	1,073,154	$

ANNEXE B

LA RÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT DU N.-B.
FONDS D'INDEMNITÉ
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2000

SCHEDULE C

NEW BRUNSWICK MILK MARKETING BOARD
MILK QUALITY PENALTY FUND
YEAR ENDED JULY 31, 2000

	2000	(note 10) 1999	
RECEIPTS			**RECETTES**
Penalties	$ 39,783	26,587	$ Pénalités
Interest earned	2,273	2,188	Intérêts gagnés
	42,056	28,775	
DISBURSEMENTS			**DÉBOURSEMENTS**
Fund withdrawal	17,712	12,373	Fonds retirés
	24,344	16,402	
Balance at beginning of year	95,757	79,355	Solde au début de l'exercice
Balance at end of year	$ 120,101	95,757	$ **Solde à la fin de l'exercice**
BALANCE REPRESENTED BY			**COMPOSITION DU SOLDE**
Cash	$ 13,725	41,601	$ Encaisse
Money market fund	106,376	54,156	Fonds marché monétaire
	$ 120,101	95,757	$

ANNEXE C

LA RÉGIE DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT DU N.-B.
FONDS DES PÉNALITIÉS SUR
LA QUALITÉ DU LAIT
L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2000

their homogenized milk instead of the minimum requirement of 3.25% continued during the 1999/2000 dairy year.

COST OF PRODUCTION

The CDC continues to work towards its goal of having a representative sample of dairy production units from all provinces across Canada. The CDC, under the guidelines of the Minister of Agriculture and with the advice of the Consultative Committee, establishes what a fair return to milk producers should be. The CDC incorporates provincial data within their pricing formula where various efficiency factors are applied. Prior to the P5, the NBMMB used its provincial data to determine if a fluid price increase was necessary. Presently, future fluid price increases within New Brunswick are predicted on the future adjustments to the P5 target prices. The Board decided to move away from a provincially based study, and move towards a more national representation. New Brunswick has delegated the selection, collection and analysis process to Quebec. In its search for a representative sample, New Brunswick producers, along with other producers from across Canada, will become part of a national cost of production survey that will provide the CDC with a gage to evaluate the adjustments required to its target support price.

Dairy Farmers of Canada continues to pressure the CDC to ensure that the survey results will, at least, represent 50% of producers.

RAW MILK DISTRIBUTION

During the 1999/2000 dairy year, there were just under 6,000 truck loads of raw milk picked up at the farm gate with a total volume hauled of 134,347,700 litres. Drivers were required to work over 68,800 hours and drive more than 2,071,000 kilometers to pick up and deliver this raw milk. The average route in the province was 11 1/2 hours long, covered 345 kilometers, and hauled 22,700 litres.

In December of 1999, the last straight tandem axle truck was upgraded to a tractor/trailer combination. The larger additional carrying capacity of the new trailer enabled the Board to eliminate 1 route per day.

The bulk milk haulers and Board representatives meet quarterly to address various concerns. This past year the rise in the cost of diesel fuel was the biggest issue. The New Brunswick Transportation Formula component for diesel fuel rates triggered 5 adjustments over the last year. The fuel rate went from a low of $0.44 per litre, to a high

continué durant l'année laitière 1999/2000. Un rabais est fourni aux transformateurs qui hausse le taux de gras du lait homogénéisé de 3.25% à 3,50%.

COÛT DE PRODUCTION

La CCL continue d'essayer d'atteindre son objectif de pouvoir tirer un échantillon représentatif des exploitations laitières de chacune des provinces du Canada. La CCL, sous les directives du Ministère d'agriculture et avec le conseil du comité consultatif, détermine un prix cible pour les producteurs de lait. La CCL incorpore l'information des provinces dans leur formule de prix et y applique divers facteurs d'efficacité. Avant le P6, la RMMLNB utilisait l'information provinciale pour déterminer si une hausse au prix du lait de consommation était nécessaire. Le Nouveau-Brunswick a décidé de s'éloigner de la formule provinciale au choix d'une formule d'envergure nationale. Nous avons délégué la tâche de la sélection, la collecte et l'analyse pour fin du coût de production au Québec. Dans leur recherche pour une meilleure représentation, les producteurs du Nouveau-Brunswick et ceux des autres provinces à travers le Canada deviendront bientôt parti d'une étude sur les coûts de production du lait de taille nationale ce qui donnera à la CCL un meilleur outil pour juger l'ajustement requis au prix cible.

Les Producteurs laitiers du Canada (PLC) continue de mettre des pressions sur la CCL pour assurer que les résultats de cette étude représentent les coûts de production d'au moins 50% des fermes canadienne.

LA DISTRIBUTION DU LAIT CRU

Pendant l'année laitière de 1999/2000 tout près de 6,000 voyages de lait ont été ramassé aux fermes avec un volume total de 134,347,700 litres. Les camionneurs ont dû travailler 68,800 heures et ont dû parcourir 2,071,000 kilomètres pour ramasser et livrer ce lait. Le circuit moyen était de 11.5 heures et parcourait 345 kilomètres avec un volume de 22,700 litres.

Le dernier camion citerne a parcouru son dernier circuit en décembre 1999. Les circuits parcourus par ce camion ont été transférés à un camion remorque qui a permis d'éliminer un circuit complet par jour.

Les camionneurs et la RMMLNB se rencontre à chaque trimestre pour discuter des problèmes opérationnels. La forte hausse au prix du carburant était le sujet de plusieurs des rencontres cette année. La formule du transport du Nouveau-Brunswick a dû être ajusté à cinq reprises cette année en conséquences des hausses au prix du carburant. Le taux a passé de 0.44$ du litres à 0.60$ du litres.

of $0.60 per litre.

The P5 Technical Group on Milk Transportation formed in August 1998, meets every 6 months. The group's objective is to minimize transportation costs to all producers within the P5. Past meetings have been spent reviewing historical data and determining inefficiencies within each provincial model. At the most recent meeting, the group started the comparison of common elements within their provincial models, with the possibility of harmonizing them.

MILK QUALITY

During the 1999/2000 dairy year, the quality in the raw milk produced was comparable to the previous dairy year. Somatic Cell Count was 261,404, down from 262,865. Lab Pasteurization Count was 144, down from 179. Standard Plate Count of 10,102 was up from 8,012.

New Brunswick's milk continues to be one of the best in the country due to the stringent quality standards that are enforced on producers. This can be seen by the small number of loads rejected over the last dairy year. There were only 13 loads of raw milk rejected the past dairy year, which involved 332,398 litres. This represents 0.0022% of all raw milk produced in New Brunswick. We only had to dispose of 65,088 litres due to inhibitor related concerns. The milk in question would usually have problems related to off flavour, temperature or appearance. The bulk milk truck driver has been trained and licensed to detect such problems. They have been instructed to leave raw milk at the farm rather than contaminate what already has been accepted or will be accepted further down the route.

On the matter of inhibitors, processors test every individual load. Any positive results are re-confirmed by the provincial dairy lab.

The penalty system is another tool in ensuring that quality milk continues to be produced in New Brunswick. Last year, 75 separate infractions were applied during the 1999/2000 dairy year, up from 62 the previous year. The penalties are applied as a percentage of a producer's gross sales of milk which did not meet the acceptable quality standards set by the New Brunswick Farm Products Marketing Commission. These funds are then placed in the penalty fund which is presently being used to fund initiatives to improve milk quality in the province.

Once such initiative is the awards program established to reward those that produce excellent quality milk and provide an incentive for those who have had some difficulty to improve their situation to a more acceptable

Le comité technique sur le transport du lait dans le P5 a été mis en place en août 1998 et se rencontre à tous les 6 mois. L'objectif de ce groupe est d'essayez de minimiser les coûts de transport pour tous les producteurs à l'intérieur du P5. Ce comité a évalué les données historiques ainsi que celles contribuant aux inéfficacités à l'intérieur de chacune des formules de transport provinciales. À leur dernière réunion le comité a essayé de ressortir les éléments communs dans les formules en espérant d'au moins pouvoir harmoniser ceux-ci.

QUALITÉ DU LAIT

Durant l'année laitière de 1999/2000 la qualité du lait cru produit était comparable à celle de l'année précédente. Le compte de cellules somatiques était de 261,404 comparé à 262,865. Le dénombrement après pasteurisation était de 144 comparé à 179. Le dénombrement en boîte de pétri était de 10,102 comparé à 8,012.

La qualité du lait au Nouveau-Brunswick continue d'être l'une des meilleures au Canada suite à nos standards élevés. On peut s'apercevoir du niveau de qualité juste en regardant le montant de lait qui a été refusé durant la dernière année laitière. Seulement treize voyages de lait ont été refusés durant la dernière année pour un total de 332,398 litres. Ceci représente 0.0022% du lait produit au Nouveau-Brunswick. Nous avons seulement dû enlever 65,088 litres de lait du marché dû au fait qu'il était contaminé avec des antibiotiques.

Le lait en question avait des problèmes soit de saveur, de température ou d'apparence. Le camionneur est entraîné, licenciés et ultimement c'est lui qui est responsable d'assurer que le lait qui est déjà ou qui sera dans le camion sera d'une qualité acceptable. Le transformateur évalue chacun des chargements afin de détecter si il y a des antibiotiques et dans le cas où d'un résultat positif le laboratoire du gouvernement provincial est responsable de le confirmer.

Le système de pénalité est un autre outil qui est utilisé pour assurer que l'on continue de produire du lait de qualité. L'année dernière on a identifié 75 infractions séparées comparées à 62 pour l'année précédente. Ces infractions sont suivies d'une pénalité qui s'agit d'un pourcentage établi par la Commission des produits de fermes du N.-B. qui s'applique sur les retours bruts du producteur. Les fonds prélevés sont ensuite placés dans le fond de pénalités sur le lait qu'on utilise présentement pour financer des programmes pour améliorer la qualité du lait dans la province.

Un de ces programmes est celui des prix pour l'excellente qualité du lait qui a été établi avec l'intention de reconnaître ceux qui produisent du lait d'excellente qualité ainsi que d'encourager ceux qui ont de la difficulté d'améliorer leur qualité à un niveau plus acceptable. L'objectif du

level. The goal of such a program is to ultimately improve the overall milk quality within the province.

The Awards of Excellence

Ten producers will be awarded $500.00 each for having the best combined results on Standard Plate and Somatic Cell counts and who meet the following criteria.

-Standard plate count of 5,000 or less - 11 of 12 months.
-Somatic Cell count of 200,000 or less - 11 of 12 months.
-Farm inspection score of 90% or more for the dairy year.
-No inhibitor or added water penalties in the past year.

Producers who meet the above criteria will also receive a sign to display recognition of their excellent quality of milk. Those producers who meet the criteria for more than two consecutive years will also receive a lapel pin reflecting their efforts.

Bronze - 3 years *Silver - 5 years*
Gold - 10 years

Trophies or plaques will be awarded to a 1st place position in Standard Plate count, Somatic Cell count and Barn Score. The Producer of the Year award will go to the producer with the best combined ranking based on Standard Plate and Somatic Cell counts.

Producers of the year / Producteurs de l'année
Ernest Basque and / et Victor Somerville
463 Plate count / Boite de pétri 751
73,083 Somatic Cell / Cellules som. 62,083

1st in Somatic Cell./ 1ier en Cellules som.
Victor Somerville 62,083

1st in Plate count / 1ier en Boite de pétri
Joseph N. Schenkels 314

1st in Barn Score / 1ier en inspection de ferme
Auke Leenstra 99.00%

Excellent quality milk / Lait de qualité excellente

	Rank / Rang
Ernest Basque	5
Victor Somerville	5
Andrew & Robert M. Buttimer	10
Robert Parkinson	13
Joseph N. Schenkels	15
Kent & Lorraine Allen	16
Lloyd Siddall	16
Ferme Bancourt Ltee	17
Frank A. Waterston	20
Phillip F. & Betty J. Christie	24
Gammon Farm	24

Most Improved Awards

Ten producers will be awarded $500.00 each for having achieved the most improvement in the combined results of their Standard Plate and Somatic Cell counts as compared to their previous year's history.

Re-earning penalties

The Board has adopted a policy where a producer will be able to re-earn penalties predating 24 months from the date upon which he has successfully maintained 12 consecutive

programme est d'améliorer la qualité du lait à l'intérieur de la province.

Les prix pour le lait d'excellente qualité

Dix producteurs seront décernés un prix de 500$ chacun pour avoir obtenu les meilleurs résultats combinés sur les dénombrements de plaques et les cellules somatiques après avoir rencontré les critères d'éligibilité suivants :

-Boîte de pétri de 5,000 ou moins - 11 mois sur 12.
-Cellules somatiques de 200,000 ou moins - 11 mois sur 12.
-Une inspection de ferme de 90% ou plus.
-Aucune infraction d'inhibiteur ou d'ajouts d'eau.

Les producteurs qui rencontrent ces critères recevront aussi une enseigne pour démontrer leur excellente qualité de lait. Ceux qui rencontrent ces exigences pour plus de deux années consécutives seront présentés avec une épinglette pour leurs efforts.

Bronze - 3 ans *Argent - 5 ans*
Or - 10 ans

Des trophées ou des plaques seront présentés à ceux qui ce place au premier rang pour le dénombrement en boite de pétri, des cellules somatiques et de l'inspection de la ferme. Le producteur de l'année sera reconnu pour le premier rang combiné de ces deux critères.

Most improved / Les plus améliorés

	Rank improvement / Amélioration du rang
Charles Cochrane	387
Everett Frazee	363
Ralph Boyd	360
Earle B. Floyd	298
Mme. Alida Lavoie	296
Wm. Richard Armstrong	292
Ferme Labrie & Fils Inc.	286
John William DeGooyer	282
Joseph N. Schenkels	278
Lawrence Sewell	271

Les prix pour les plus améliorés

Dix producteurs se mériteront un prix de 500$ chacun pour avoir accompli la plus grande amélioration au facteur de qualité combiné en comparaison avec l'année précédente.

Le retour des amendes

La Régie a adopté un programme par lequel les producteurs pourront regagner leurs infractions sur la qualité. Les producteurs qui produisent du lait de qualité acceptable pour

months of acceptable quality milk. Producers who qualified during the 1999/2000 dairy year were able to re-earn $7,700.

TANK CALIBRATIONS

International Dairy Calibrations Atlantic continues to be ahead of schedule in calibrating all farm bulk milk tanks by July 2002. Close to 60% of the farm tanks have now been calibrated. Shrinkage in New Brunswick continues to be above the acceptable loss of 0.25% that could occur between the dipstick reading at the farm and the meter reading at the plant. Calibrations by themselves will not eliminate all the shrinkage. To achieve the benchmark we will have to involve transporters and processors in the process. New Brunswick's shrinkage during the 1999/2000 dairy year was 0.63%. An audit adjustment on the meter reduced it to 0.56% and another forthcoming adjustment should further reduce this to at or below 0.5%.

SCHOLARSHIPS

There are three scholarships available to those interested in furthering their academic or technical studies.

George B. Whalen Memorial Scholarship

This $750.00 scholarship is awarded to a student in their second, third or fourth year of study in an approved university degree program related to agriculture or the dairy industry. The George B. Whelan recipient for this year was Matthew Walker of New Line Road, N.B. who is enrolled in his third year of the Animal Science Degree program at the Nova Scotia Agricultural College.

NBMMB Memorial Scholarship

This $750 scholarship is awarded to a student accepted into the first year of an approved agricultural program. The NBMMB Memorial Scholarship recipient for this year was David Christie of Lynnfield, N.B. who is enrolled in his first year of the Agricultural Mechanization degree program at the Nova Scotia Agricultural College.

NBMMB Scholarship

Since no applicants qualified for this scholarship it was decided to award another NBMMB Memorial Scholarship of $750. This second NBMMB Memorial Scholarship was awarded to Ryan Riordon of Pokeshaw, N.B. who is enrolled in his first year of the Bachelor of Science (Agr) Animal Science program at the Nova Scotia Agricultural College.

MILK MARITIME INC.

At the 1999 Annual Producer Meetings, Milk Maritime Inc. reported on the results of the new "just add...Milk!" campaign, the School Milk program in New Brunswick and Nova Scotia and the Nutrition Departments annual

12 mois consécutif regagneront les amendes payées durant les 24 mois précédents. De ceux qui ont pu qualifier durant l'année laitière de 1999/2000 ont pu récupérer 7,700$.

CALIBRAGE DES RÉSERVOIRS

International Dairy Calibrations Atlantic continue de dépasser sa cédule pour calibrer tous les réservoirs de lait avant juillet 2002. Tout près de 60% des fermes ont été calibré à la fin de cette année laitière. Le taux de perte entre la ferme et l'usine continue de dépasser le niveau acceptable de 0.25%. Le calibrage des réservoirs de ferme d'eux même n'éliminera pas toute cette différence. Afin de pouvoir se rendre au facteur de 0.25% on devra aller chercher la collaboration des transporteurs et les transformateurs. L'écart entre le compteur et la ferme durant l'année laitière 1999/2000 était de 0.63%. Une vérification du compteur a pu réduire ce chiffre à 0.56% et on anticipe une autre vérification qui verra l'écart réduit à près de 0.50%.

BOURSES D'ÉTUDES

Il y a trois bourses d'études disponibles pour ceux qui désire poursuivre leurs études techniques ou académiques.

Bourse d'étude commémorative - George B. Whalen

Cette bourse de 750$ est remise à un étudiant de deuxième, troisième ou quatrième année d'études dans un programme de degré universitaire approuvé qui est relié à l'agriculture ou à l'industrie laitière. Cette bourse a été présentée à Matthew Walker du New Line Road, N.-B. qui débutait la troisième année de ses études en sciences animales au Nova Scotia Agricultural College.

Bourse d'études commémorative - RMMLNB

Cette bourse de 750$ est remise à un étudiant de première année d'un programme agricole approuvé. Cette bourse a été présentée à David Christie de Lynnfield, N.-B. qui débutait sa première année au programme de mécanisation agricole au Nova Scotia Agricultural College.

Bourse d'étude - RMMMLNB

Nous avons remis un autre bourse commémorative - RMMMLNB de 750$ dû au fait qu'aucune personne a pu qualifié pour cette bourse. Cette deuxième bourse a été remise à Ryan Riordon de Pokeshaw, N.-B. qui débute sa première année au baccalauréat en sciences animales au Nova Scotia Agricultural College.

MILK MARITIME INC.

En 1999, lors des réunions annuelles provinciales des producteurs laitiers, Milk Maritime Inc. a présenté les résultats de sa campagne publicitaire " Avec du lait... naturellement! " (" Just add... Milk! ", en anglais), de son Programme Lait-École au Nouveau-Brunswick et en

activities. At that time, Milk Maritime Inc. had completed the first phase of "just add...Milk!", tracked the results from a consumer perspective, and reported on the sales activity. Over the course of this report we will address sales results, advertising progress, School Milk and Nutrition activities.

Sales Results

Since the beginning of the "just add..Milk!" campaign, sales results for fluid milk have performed at a positive level in the Maritimes. Below is a chart of sales performance comparing YTD Aug. 1998 through to YTD Aug. 2000.

Fluid Milk Sales Results YTD August

Province	1998	1999	2000
P.E.I.	(2.5%)	1.6%	6.2%
N.B.	(.87%)	2.5%	.17%
N.S.	(1.1%)	1.4%	1.3%
Maritimes	(1.1%)	1.8%	1.3%

As you can see, since the inception of the "just add...Milk!" campaign there has been a change in market performance on a YTD basis in each of the provinces. For the complete year 1999, each of the three Maritime Provinces showed growth in fluid milk sales. Sales growth was lead by chocolate milk, skim, 1%, and 18% cream. Other products showed growth over the period but the highest performers are these products.

Advertising

Milk Maritime Inc. is into its second year of working independently of other provincial partners from an advertising perspective. We have completed some excellent research work that has allowed us to take advantage of our information in a very tactical way.

Through a variety of Focus Groups, Tracking Studies and telephone surveys, we have uncovered useful information to help direct the evolution of the "just add...Milk!" campaign. Information such as improved nutritional value of foods in the commercials, the strong connection of foods containing chocolate and milk, the desire to drink milk that is created by seeing milk poured into a glass, the need to have a signature sound with the commercials, be it music or verbal and the need to have

Nouvelle-Écosse, et des activités annuelles de son Service des communications en nutrition. Au moment de faire ce rapport, Milk Maritime Inc. avait atteint le terme de la première phase de la campagne publicitaire " Avec du lait... naturellement! ". Suite aux études de suivi effectuées, certaines conclusions avaient déjà été tirées des perceptions exprimées par les consommateurs, et Milk Maritime Inc. avait présenté les premiers résultats enregistrés au niveau des ventes. Dans le présent rapport, nous parlerons de l'évolution des ventes, de la poursuite de la campagne publicitaire, du Programme Lait-École et des activités portant sur la nutrition.

Résultats de ventes

Depuis le début de la campagne publicitaire " Avec du lait... naturellement! ", les ventes de lait de consommation ont augmenté dans toutes les Maritimes. Le tableau ci-dessous montre la progression des ventes, d'après les cumuls annuels enregistrés en août 1998, 1999 et 2000.

Comparaison des résultats de ventes de lait de consommation (variations annuelles cumulatives enregistrées en août)

Province	1998	1999	2000
Î.-P.-É.	(2,5 %)	1,6 %	6,2 %
N.-B.	(0,87 %)	2,5 %	0,17 %
N.-É.	(1,1 %)	1,4 %	1,3 %
Maritimes	(1,1 %)	1,8 %	1,3 %

Comme on peut le constater d'après les résultats annuels cumulatifs pour la période considérée, depuis le début de la campagne publicitaire " Avec du lait... naturellement! ", la tendance du marché s'est renversée dans chacune des provinces. Les résultats enregistrés pour toute l'année 1999 montrent aussi une augmentation des ventes de lait de consommation dans toutes les provinces des Maritimes. Cette augmentation provient principalement des ventes de lait au chocolat, de lait écrémé, de lait 1 % et de crème 18 %. Les ventes des autres types de lait de consommation ont également augmenté pendant cette période, mais ce sont celles des quatre produits susmentionnés qui ont connu la plus forte croissance.

Publicité

Pour la deuxième année consécutive, Milk Maritime Inc. travaille indépendamment des autres partenaires provinciaux en matière de marketing. L'excellent travail de recherche que nous avons effectué nous a permis de mettre à profit, sur le plan stratégique, l'information dont nous disposions. Au moyen d'une série de groupes de discussion, d'études de suivi et de sondages par téléphone, nous avons recueilli d'utiles informations pour orienter la suite de notre campagne " Avec du lait... naturellement! ". Ces diverses consultations ont notamment révélé la nécessité de choisir des aliments à plus grande valeur nutritionnelle dans les annonces publicitaires; le puissant impact des aliments contenant du chocolat et du lait; le désir de boire du lait que suscite la vision du lait en train d'être versé dans un verre; la

a strong contrast between the milk and the backgrounds it is shot against have all been taken into account as we developed Phase III of "just add...Milk!".

With all of the above information taken into account, Phase III was developed. The campaign consists of a multi media campaign. The campaign has television, outdoor and radio components.

The television component consists of three thirty second commercials with three different pieces of music. The first piece is a 50's style music featuring a variety of food and pours, including a chocolate milk pour and the signature line "just add...Milk!". The second piece is a George Benson style of music following a person's eating schedule through the day again signing off with the line "just add...Milk!". The third spot has a Barry White style of music, synonymous with love, and introducing the "mystery" idea around the flavour of milk and food in combination. Each of the spots has a different style of music that allows us to give milk a different personality and make milk more appealing to a wider variety of people. The audio signature is the line "just add...Milk!".

Also, there will be three different television billboards developed for Milk Maritime Inc.'s television buy. These billboards will be used for closed captioning and segment sponsorships.

The outdoor component of the campaign also has taken advantage of the information we have uncovered in our research. There will be four pieces of billboard creative, three pieces of transit shelter creative and three pieces of super board creative. Again, improved food value, more milk and greater variation between the milk and the background have all been incorporated to improve the effectiveness of the campaign.

As with one of the television scripts, the radio script plays on the delicious little mystery theme. "It's one of life's delicious little mysteries, does the food taste better because of the milk OR does the milk taste better because of the food?" The radio campaign will run in P.E.I. only for twelve months. The campaign is a combination of advertising, show sponsorship and promotion.

This far into the "just add...Milk!" campaign, we have been successful in changing people's opinions about milk from "I have to drink it" to "I want to drink it".

nécessité d'associer un indicatif sonore aux annonces, que cet indicatif soit musical ou verbal; et la nécessité aussi de bien faire ressortir le lait par rapport à son arrière-plan, lorsqu'on le photographie. Toutes ces informations ont servi lors de la conception de la Phase III de la campagne.
C'est donc en tenant compte du feed-back recueilli que la troisième phase a été élaborée. Il s'agit d'une campagne multimédia : la publicité se fera à la télévision, à l'extérieur et à la radio.

La composante télévisée consiste en trois annonces publicitaires de 30 secondes, avec trois thèmes musicaux différents. La première annonce passe sur fond musical des années 50 et montre une variété d'aliments, du lait - y compris du lait au chocolat - en train d'être versé et, pour finir, le slogan " Avec du lait... naturellement! ". La deuxième annonce, sur un air dans le style des chansons de George Benson, suit l'horaire des repas d'une personne pendant une journée et se termine, elle aussi, par le slogan " Avec du lait... naturellement! ". La troisième annonce, avec une musique dans le style de Barry White qui évoque l'amour, introduit l'idée du " mystère " en ce qui concerne la saveur du lait et de la nourriture, quand on les combine. Le fait de choisir un style musical différent pour chacune des annonces permet de donner, dans chaque cas, une " personnalité " différente au lait et de rendre le lait plus attrayant aux yeux d'une plus grande variété de gens. Les annonces se terminent toutes par l'indicatif audio " Avec du lait... naturellement! ".

De plus, trois flashs publicitaires (identifiant l'annonceur) seront préparés pour les achats de temps à la télévision effectués par Milk Maritime Inc. Ces messages éclair seront utilisés pendant les émissions sous-titrées pour les malentendants et les émissions dont nous commanditons certaines parties.
Pour la publicité extérieure, nous avons aussi tenu compte du feed-back recueilli grâce à nos recherches. Quatre grandes affiches, trois affiches pour abribus et trois panneaux publicitaires géants seront créés pour la troisième phase de la campagne. Ici aussi, pour accroître l'efficacité de la campagne, on a veillé à améliorer la valeur nutritionnelle des aliments montrés, à renforcer la présence du lait, et à souligner le contraste entre le lait et l'arrière-plan.
La publicité radiophonique reprend le thème du " délicieux " petit mystère déjà utilisé pour une des annonces télévisées : " La vie a ses délicieux petits mystères. Par exemple, est-ce le lait qui donne meilleur goût aux aliments? ou les aliments qui donnent meilleur goût au lait... ". La publicité à la radio ne se fera que sur l'Île-du-Prince-Édouard et durera 12 mois. La campagne comprendra des annonces et des promotions, ainsi que la commandite de certaines émissions.
À ce stade, grâce à la campagne " Avec du lait... naturellement! ", nous avons réussi à modifier l'attitude des

This opens up the possibility of volume growth, as people are no longer feeling obligated to drink milk, but now desire to drink milk! This change is a key change in attitude that will enhance the possibility of volume growth in the coming year!

School Milk Program

The school milk program is again segmented this year into Elementary School Milk Program and High School Milk Program.

Elementary School Milk Program

As with the last two years, the Elementary School Milk Program consists of a multi faceted program targeted at students aged 5 - 11 years old. It consists of a television component advertising the benefits of drinking milk for a child and is geared towards children. This year we have developed an icon for the Elementary School Milk Program. A cute friendly cow character was developed out of detailed research with children in the target group. The character appears on all Elementary materials as well as in the television commercial. The campaign theme is Milk Energy. The television component consists of two thirty second commercials. They will be aired in two individual 12-week flights during the school year. Print materials were also developed as well as an in class promotion in Nova Scotia. This promotion was proposed in New Brunswick, however the Department of Education declined to allow Milk Maritime Inc. to run this portion of the program.

Junior and Senior High School program

The Junior and Senior High School programs consist of in school posters, and a test market program of Video Dances in selected schools. This program is being evaluated for implementation in the next academic year.

Other Programs

Milk Maritime Inc. is also involved in a variety of other advertising programs.

The Milk Calendar Program is again being executed with the co-operation of Maritime dairy processors. Over 110,000 calendars will be distributed by participating processors through their home delivery system. This program has proven very popular with home delivery route salespeople and their customers.

Milk Maritime Inc. also will continue to make Farm Tour kits available to producers who are having groups tour

gens à l'égard du lait et à les faire penser " J'ai envie d'en boire " plutôt que " Je dois en boire ". Le fait que, dans l'esprit des gens, l'obligation de boire du lait soit remplacée par un désir de boire du lait, offre maintenant de nouvelles possibilités d'augmenter le volume de consommation du lait. C'est, en effet, un changement d'attitude crucial et favorable, qui devrait permettre un accroissement du volume de consommation de lait l'année prochaine.

Programme Lait-École

Cette année encore, le Programme Lait-École comprend deux volets, le premier s'adressant aux écoles primaires et le deuxième, aux écoles secondaires.

Écoles primaires

Comme pendant les deux dernières années, en ce qui concerne les écoles primaires, le Programme Lait-École de cette année comprend divers éléments ciblés sur les enfants de 5 à 11 ans. Il comprend des annonces publicitaires à la télévision qui s'adressent aux enfants et qui soulignent les avantages qu'ils ont à boire du lait. Cette année, nous avons aussi conçu un icone pour le Programme Lait-École destiné aux écoles primaires. Il s'agit d'une mignonne et charmante petite vache stylisée, dont le dessin a été élaboré en fonction des résultats de recherches détaillées menées avec des enfants du groupe cible. La petite vache est représentée sur tout le matériel destiné aux écoles primaires et apparaît dans les annonces télévisées. Le thème de la campagne est encore celui de " l'énergie du lait ". L'élément télévisé de la campagne consiste en deux annonces publicitaires de 30 secondes chacune. Celles-ci seront diffusées en deux concentrations de 12 semaines, pendant l'année scolaire. Nous avons aussi prévu du matériel imprimé pour soutenir la campagne, ainsi qu'une activité promotionnelle en classe pour les écoles de la Nouvelle-Écosse. Cette même promotion a été proposée au Nouveau-Brunswick, mais le ministère de l'Éducation provincial a demandé que Milk Maritime Inc. n'utilise pas cette portion du programme au Nouveau-Brunswick.

Écoles secondaires

En ce qui concerne les écoles secondaires, le Programme Lait-École s'est traduit par une campagne publicitaire par affiches dans les écoles, ainsi que par un projet pilote de commandite de soirées dansantes vidéo, dans un certain nombre d'écoles. Ce projet est en cours d'évaluation, afin de déterminer s'il convient de l'utiliser pendant la prochaine année scolaire.

Autres programmes

Milk Maritime Inc. participe aussi à plusieurs autres programmes publicitaires.

La production d'un calendrier promotionnel sur les produits laitiers a de nouveau été entreprise, en collaboration avec les transformateurs de lait des Maritimes. Plus de 110,000 de ces calendriers seront distribués par les transformateurs de lait participants, qui utiliseront pour ce faire leur propre

their farms. These kits are available by calling Milk Maritime Inc.

Nutrition Communications

The Nutrition Communications Department will be making a significant change in programming in the coming year.

In June 2000, Milk Maritime Inc. welcomed a new Nutrition Communications Manager to the company. Nathalie Roy, a Registered Professional Dietitian who worked for Milk Maritime Inc. as well as Dairy Farmers of Canada took over the nutrition department.

In the coming year, Nathalie will be focused on improving the awareness of dairy products' nutritional benefits primarily through media events and health professional communications. Nathalie will appear on breakfast television as a regular every Wednesday morning to discuss dairy nutrition as well as show the viewers how easy it is to meet Canada's Food Guide to Healthy Eating recommendations for dairy product consumption.

Nathalie will also be working to improve relations between Milk and the other media players in the Maritime market. Milk Maritime Inc. will continue to offer printed resource material to the public and health professionals. Milk Maritime Inc. will also continue to publish Nutrition File , a quarterly publication delivering key dairy nutrition information to health professionals.

The coming year again presents many interesting challenges to Milk Maritime Inc. A renewed media campaign, an exciting school milk program and a new direction for Nutrition Communications! All in all a very exciting time!

système de livraison à domicile. Ce programme est très apprécié, aussi bien par les vendeurs qui assurent la livraison à domicile que par leurs clients.

Milk Maritime Inc. continuera aussi de mettre des trousses d'information à la disposition des producteurs laitiers qui acceptent que des groupes viennent visiter leur ferme. Ce matériel peut s'obtenir en téléphonant à Milk Maritime Inc.

Communications en nutrition

Un changement important est prévu au programme des activités du Service des communications en nutrition, l'année prochaine.

En juin 2000, Milk Maritime Inc. a accueilli une nouvelle directrice des communications au sein de son équipe. Nathalie Roy, une diététiste professionnelle immatriculée qui travaillait pour Milk Maritime Inc. et pour les Producteurs laitiers du Canada, a pris la direction du Service des communications en nutrition.

L'année prochaine, Nathalie s'efforcera avant tout de mieux faire connaitre les avantages nutritionnels des produits laitiers. Cette sensibilisation du public se fera principalement par l'intermédiaire des médias et des professionnels de la santé. Nathalie participera à l'émission " Breakfast Television " tous les mercredi matins, aussi bien pour discuter de questions de nutrition se rapportant aux produits laitiers que pour montrer aux téléspectateurs comment il est facile de suivre les recommandations du Guide alimentaire canadien pour manger sainement en ce qui concerne la consommation de produits laitiers.

Nathalie s'occupera aussi de développer les relations entre Milk Maritime Inc. et les autres médias d'information qui desservent le marché des Maritimes. Par ailleurs, Milk Maritime Inc. continuera d'offrir diverses publications d'information et de vulgarisation aussi bien au public qu'aux professionnels de la santé. Nous continuerons aussi de publier (en anglais) le bulletin Nutrition File, un dossier trimestriel qui contient d'importantes informations nutritionnelles sur les produits laitiers et qui s'adresse principalement aux professionnels de la santé.

Une fois de plus, l'année à venir présente de nombreux et intéressants défis à Milk Maritime Inc. : une campagne médiatique revue et améliorée, un passionnant programme de promotion dans les écoles et une nouvelle orientation dans le domaine des communications en nutrition. L'année prochaine devrait être fort excitante!

New Brunswick Dairy Hall of Fame

Le temple de la renomée de l'industrie laitière du N.-B.

WILLIAM H. SHERWOOD

Born into the arms of an agricultural family on June 27, 1941, Bill took his first steps on the family farm in Norton, New Brunswick. He grew up with the 4H movement and was schooled in Norton. After graduating, he continued his studies at the Nova Scotia Agricultural College from which he graduated in 1960. He earned his B. Sc. in Animal Science in 1964 from the Ontario Agricultural College at the University of Toronto.

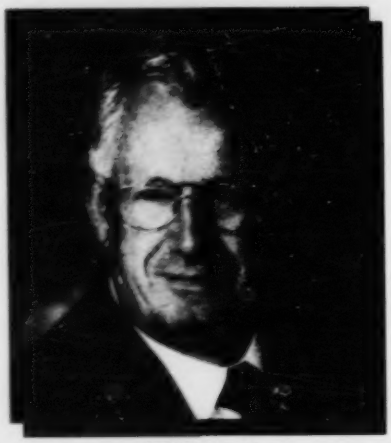

Bill Sherwood

Ruth Frazee and Bill married in 1965 and raised their three children, Mike, Jim and Bruce on the family farm. The family farm was innovative in its approach to dairy production. It was the first to install a pipe-line milker and a bulk milk tank in 1960 and later built a free stall in 1968. Soon after Bill became involved in his local producers association to see how he could contribute to bring about changes to improve the income of milk producers.

He was elected as President of the New Brunswick Milk Producers' Asssociation in 1970. Not long after, the Royal Commission handed down its recommendations stemming from a study of the dairy industry. These recommendations soon became legislation that set out the groundwork for what is now the New Brunswick milk pool operated by the New Brunswick Milk Marketing Board.

Bill was appointed as the first Chairman of the NBMMB by the Minister of Agriculture on July 11, 1973. He played a prominent role in ensuring that the NB Milk Marketing Board was a structure through which producers would be treated equitably wherever they were situated in the province. Bill served as Chairman and General Manager until 1988, and continued to hold the position of General Manager until 1990.

Bill's commitment to furthering the cause of producers was not limited by provincial borders. He represented producers in the policy arena at the national level as President of Dairy Farmers of Canada in 1981. In his efforts to ensure that markets continued to expand for

Né dans les bras d'une famille agricole le 27 juin 1941, Bill a pris ses premiers pas sur la ferme natale à Norton, Nouveau-Brunswick. Il a grandi avec le mouvement 4H et a poursuivi ses études scolaires à Norton. Après avoir gradué, il a continué ses études au Nova Scotia Agricultural College où il a reçu son diplôme en 1960. Il a obtenu son Bacc. en science animale en 1964 du OAC à l'université de Toronto.

Ruth Frazee et Bill se sont marié en 1965 et ont élevé leurs trois enfants, Mike, Jim et Bruce sur la ferme familiale. La famille voyait déjà l'importance d'être innovatrice en ce qui traite de la production laitière. Ils ont été la première ferme à installer un lactoduc et un réservoir à lait en 1960, plus tard ils ont bâtis un étable à stabulation libre en 1968. Bill s'est impliqué dans l'association des producteurs laitiers pour voir ce qu'il pouvait contribuer afin d'améliorer les revenus des producteurs laitiers.

Il a été élu président de l'Association des producteurs laitiers du Nouveau-Brunswick en 1970. La Commission Royale a rendu ses recommandations après avoir étudié l'industrie laitière du Nouveau-Brunswick. Ces recommandations ont vite devenus une loi et ainsi mis en place la fondation pour ce qui est maintenant le pool de lait du Nouveau-Brunswick qui est géré par la Régie de mise en marché du lait du N.-B..

Le 11 juillet 1973, le Ministre d'agriculture a nommé Bill le premier président de la RMMLNB. Il a joué un rôle primordial dans l'établissement de la RMMLNB afin que celle-ci soit une structure où un producteur puisse être traité équitablement sans avoir à ce concerner où il était situé dans la province. Bill a retenu le poste de président et de gérant de l'organisation jusqu'en 1988 et a continué comme gérant jusqu'en 1990.

Sa dévotion d'avancer la cause des producteurs n'était pas limitée par la frontière provinciale. Il a représenté les producteurs dans l'aréna des politiques laitières comme Président des Producteurs laitiers du Canada en 1981. Il a porté son attention vers l'expansion des marchés en devenant le Président-Directeur général du Bureau laitier du Canada en 1991. En plus, il est devenu gérant de R&G Transport

producers he focused his efforts on the national dairy product promotion agency, Dairy Bureau of Canada, and became its Chairman and CEO in 1991. In addition, he was General Manager of R&G Transport Ltd.. He also felt it was important to obtain an international perspective on the dairy industry, which he did by representing Canada on the International Dairy Federation between 1976 and 1992. He still found the time to be involved in other organizations, and continued to maintain close ties with his home, his community, and his church.

Bill's achievements have been recognized with the Queen Elizabeth Silver Jubilee Medal, the Louis Hébert Medal of the NB Institute of Agrologists, the Dairy Bureau of Canada Gold Medal and he was inducted into the Atlantic Agricultural Hall of Fame.

"Farm life is very satisfying and a terrific way to raise a family." Bill continues to hold the dairy industry in high regard and hopes that producers will continue to seek improvements to their industry through marketing, promotion and new product development.

Ltd.. Il était de l'avis que c'était très important d'avoir une meilleure aperçu du secteur laitier sur la scène internationale. Il a fait ceci en représentant le Canada sur la Fédération internationale de laiterie entre 1976 et 1992.

Bill a aussi trouvé le temps de s'impliquer dans d'autres organisations et a continué de garder un rapport avec sa famille, sa communauté et son église.

Les efforts de Bill ont été reconnus avec la médaille Queen Elizabeth Silver Jubilee, la médaille Louis Hébert de l'Institut des agrologistes du N.-B., la médaille d'or du Bureau laitiers du Canada et son intronisation au Temple de la renommée agricole de l'Atlantique.

"La vie agricole est très satisfaisante et une merveilleuse opportunité d'élever une famille". Bill retient une grande affection pour l'industrie laitière et encourage les producteurs de continuer de chercher à améliorer leur industrie à travers le marketing, la promotion et le développement de nouveaux produits.